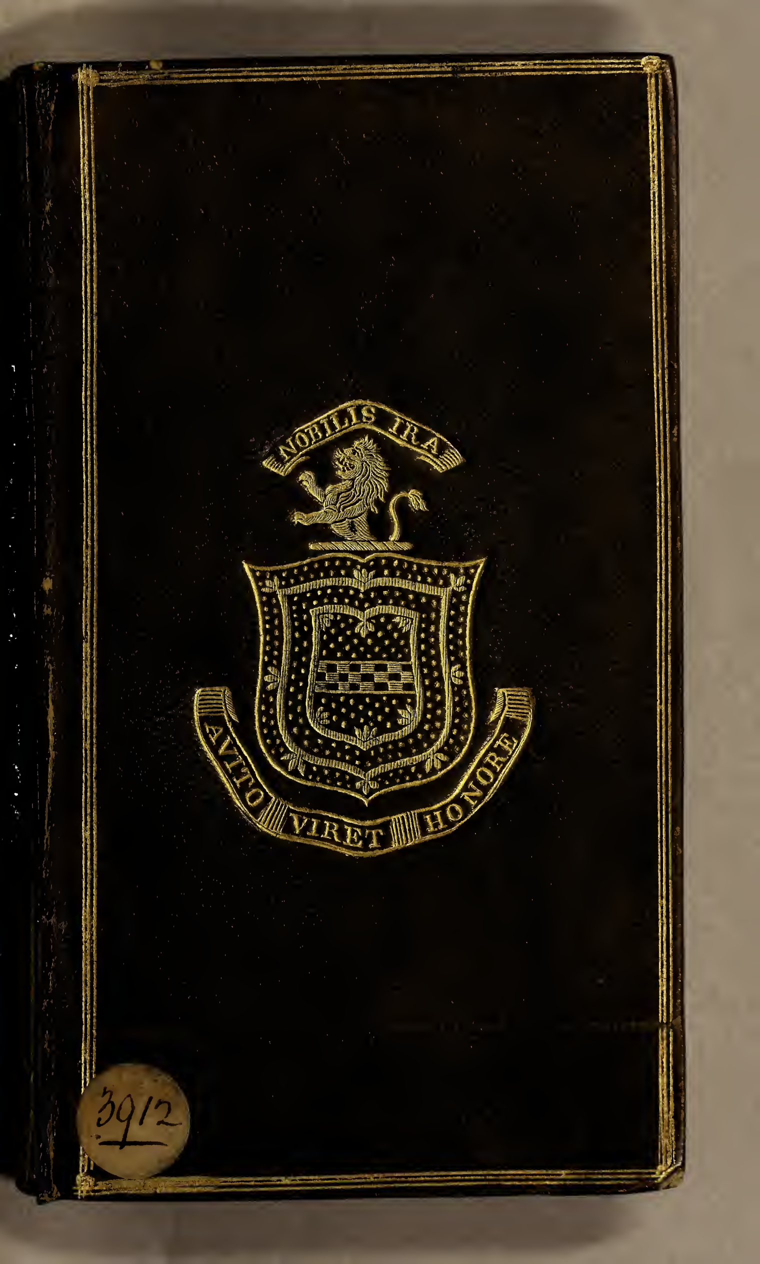
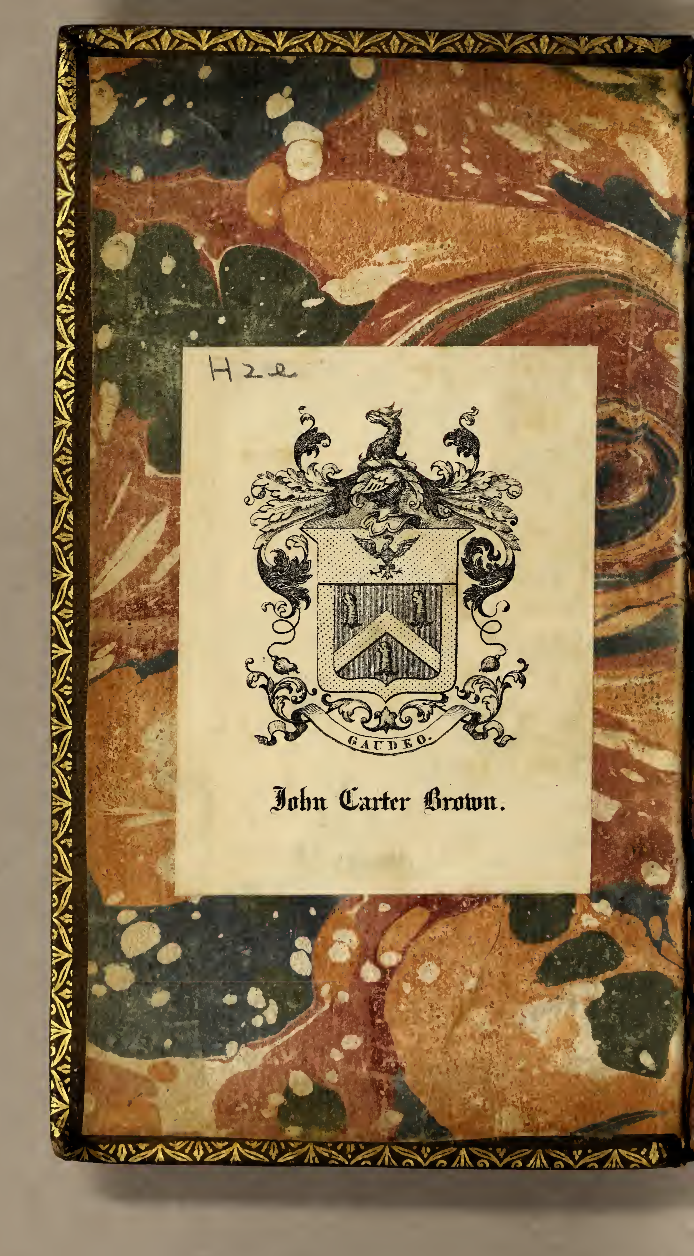
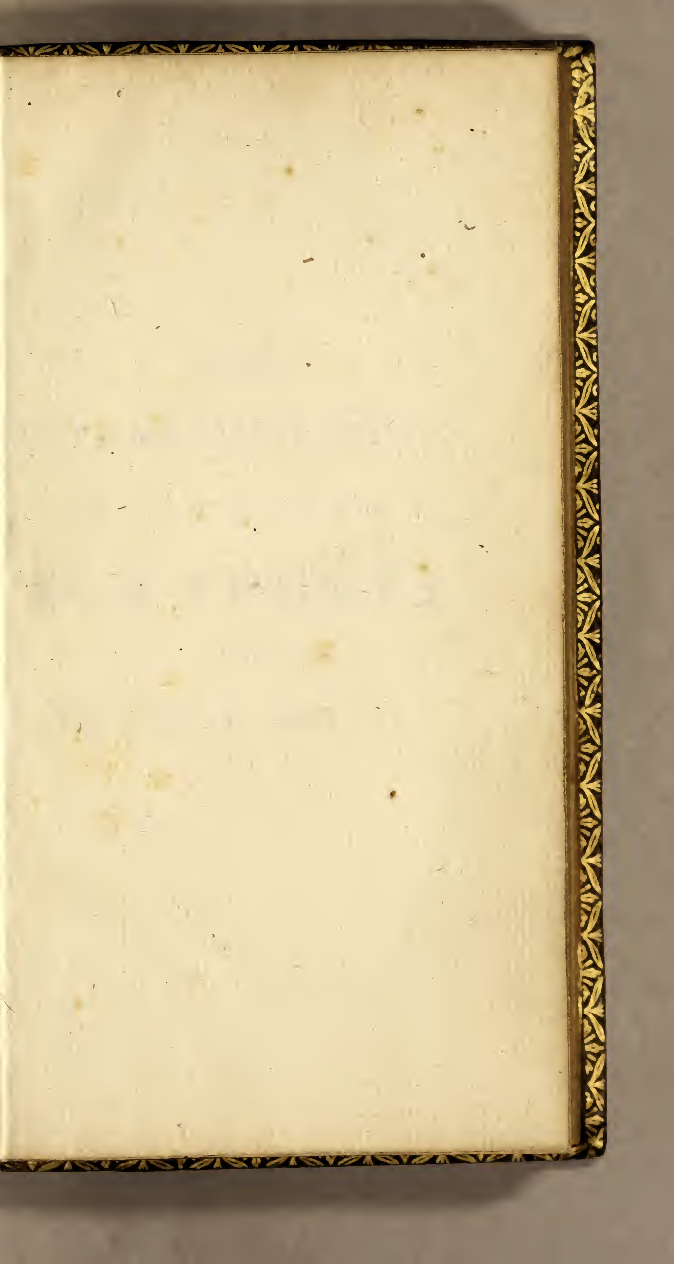
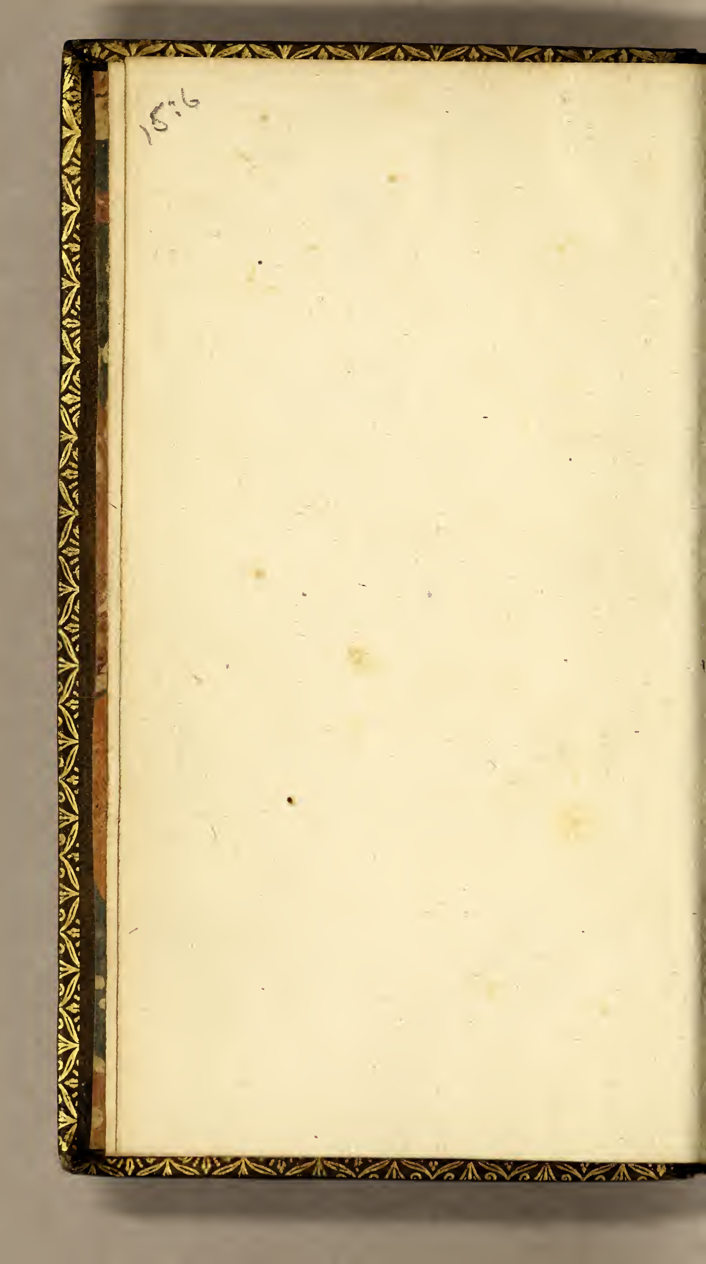

NOBILIS IRA
AVITO VIRET HONORE
3912


H22
GAUDEO.
John Carter Brown.



Reprint -




15:6

LES

TRES-MERVEILLEUSES

VICTOIRES

DES FEMMES

DU

NOUVEAU-MONDE.

Not in Ternaux
cat. p. 11.

LES TRES-MERVEILLEUSES VICTOIRES DES FEMMES DU NOUVEAU MONDE,

ET comment elles doibvent à tout le monde par raiſon commander, & même à ceulx qui auront la Monarchie du Monde vieil.

A Madame Marguerite de France.

A la fin eſt adjouſtée :

La Doctrine du Siécle doré, ou de l'évangelike Régne de JESUS *Roy des Roys.*

Par GUILLAUME POSTEL.

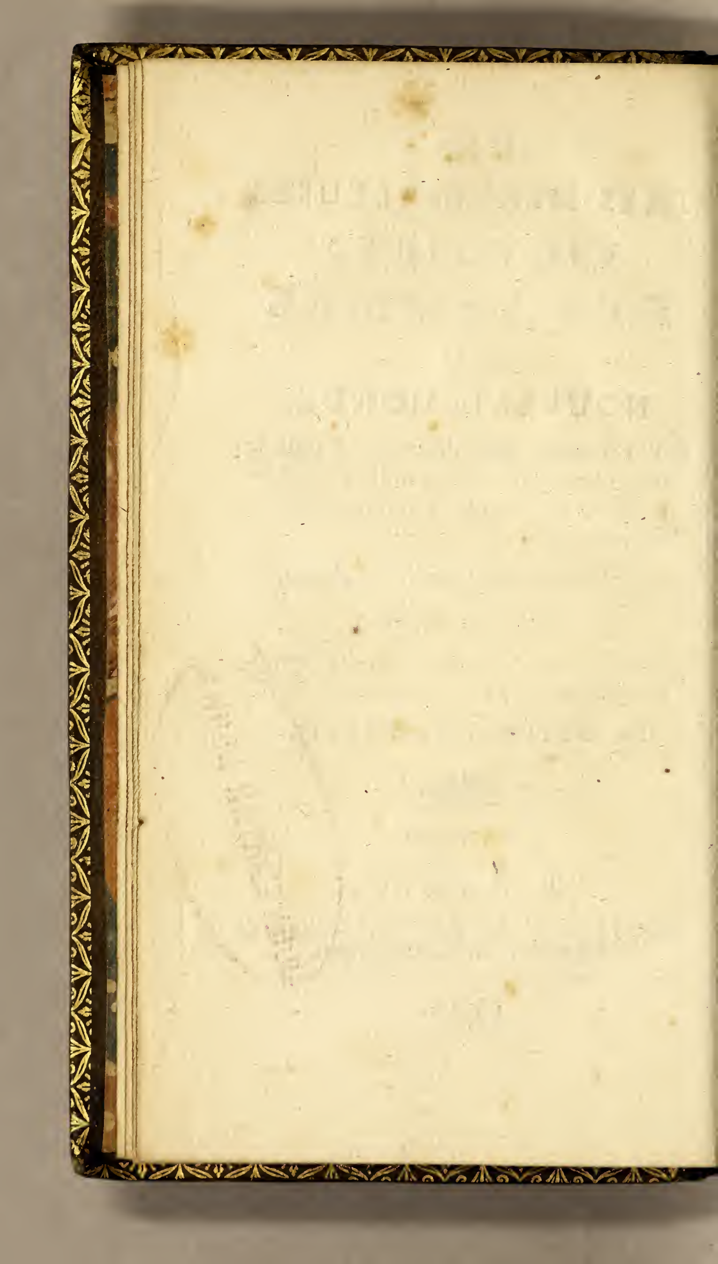


Sur l'Imprimé

A PARIS,

Chez JEHAN RUELLE, à la Queüe de Regnard, ruë Sainct Jacques.

1553.





AVERTISSEMENT

SERVANT DE PREFACE à cette nouvelle Edition.

GUILLAUME POSTEL nâquit en 1510. à Barenton Village du Dioceze d'Avranches en Normandie, & il mourut à Paris en 1581. & fut inhumé dans l'Eglise du Monastere de S. Martin des Champs.

Il se rendit fort celebre par ses diferens Ouvrages; mais un des plus fameux est celui des *Très-merveilleuses victoires des Femmes du nouveau monde*, qu'il composa en faveur d'une vieille fille devote nommée *Jeanne* qu'il apelloit sa mere; des rêveries & des visions de laquelle il se laissa prévenir.

De tous les Sçavans qui ont fait mention de ce Livre & de son Auteur, comme le Pere *Niceron* est celui qui en a parlé avec plus de con-

noiſſance & plus d'étenduë, on a cru que pour donner une idée juſte de l'un & de l'autre, & même de la *Mere Jeanne*, il étoit à propos d'extraire ici ce qu'il en a dit dans ſes *Memoires pour ſervir à l'Hiſtoire des Hommes illuſtres dans la république des Lettres*, Tome 8.

* Page 316 & ſuiv.

„ * On ne ſçauroit nier, *dit-il*, „ que *Poſtel* n'ait été un des pre- „ miers hommes de ſon tems en fait „ d'érudition; c'eſt ce que ſes Ou- „ vrages, & les éloges que tous les „ Sçavans unanimement lui ont don- „ nés, prouvent démonſtrativement. „ Il excelloit ſur tout dans la con- „ noiſſance des Langues, de la Phi- „ loſophie, de la Coſmographie & „ des Mathématiques. *Duverdier* „ dit qu'il ſe fit auſſi recevoir Bache- „ lier en Medecine. Il ſe vantoit de „ pouvoir aller juſqu'à la Chine ſans „ Interprete. . . . François I. qui „ aimoit les Lettres, & la Reine de „ Navarre, qui étoit Sçavante, re- „ gardoient *Poſtel* comme la mer- „ veille du monde. Les plus grands „ Seigneurs, & entr'autres les Car-

„ dinaux de *Tournon*, de *Lorraine*
„ & d'*Armagnac*, recherchoient
„ ſon entretien, & lui faiſoient en
„ quelque façon leur cour. Les plus
„ Doctes l'admiroient ; & l'on diſoit
„ communément de lui, qu'il ſortoit
„ de ſa bouche autant d'oracles que
„ de paroles. On aſſure que quand il
„ enſeignoit à *Paris* dans le College
„ des Lombards, il avoit une ſi gran-
„ de foule d'auditeurs, que comme
„ la grande ſalle de ce College ne
„ pouvoit les contenir, il les faiſoit
„ deſcendre dans la Cour & leur par-
„ loit d'une fenêtre.

„ Si le ſçavoir de *Poſtel* lui a pro-
„ curé quantité d'éloges, ſes ſenti-
„ mens lui ont attiré bien des cenſu-
„ res & des critiques de la part des
„ Theologiens, dont quelques-uns
„ ont été juſqu'à l'accuſer d'A-
„ theiſme & de Deiſme ; accuſation
„ entierement frivole, puiſqu'il n'y
„ a pas un de ſes Ecrits, où il ne ſu-
„ poſe la divinité, & qu'il reconnoit
„ expreſſément l'inſpiration divine
„ des Ecrits ſacrés.

„ Les principales erreurs, dans

„ lesquelles il est veritablement tom-
„ bé, sont les suivantes.

„ I. Il prétendoit démontrer par
„ la raison & par la Philosophie tous
„ les dogmes de la religion chrétien-
„ ne, sans en excepter les mysteres de
„ la Trinité & de l'Incarnation. Per-
„ suadé que sa raison naturelle étoit
„ beaucoup au-dessus de celle de tous
„ les autres hommes, il s'imaginoit
„ qu'il convertiroit par son moyen
„ toutes les nations de la terre à la
„ foi de Jesus-Christ; & sur ce qu'on
„ lui objectoit que par-là il se préfe-
„ roit aux Apôtres, il répondoit: *J'ai*
„ *bien dit, & de present dis, que*
„ *Notre Seigneur a donné l'excel-*
„ *lence de foi aux Apôtres, mais*
„ *que maintenant que la foi est qua-*
„ *si perie, il nous a donné, & à*
„ *moi principalement, en lieu de la*
„ *foi, imò avec la foi, la raison si*
„ *vive & souveraine, que les Apô-*
„ *tres ne l'eurent. En sorte qu'in-*
„ *numerables lieux de l'Ecriture &*
„ *de nature que jamais en Public ne*
„ *furent entendus, moyennant ladi-*
„ *te raison souveraine seront enten-*
„ *dus.*

" II. Il croyoit que l'ame humai-
" ne de Jesus-Christ avoit été créée
" & unie avec le Verbe éternel
" avant la création du monde.

" III. Il prétendoit qu'on trou-
" ve écrit dans les Cieux, en Ca-
" racteres Hebreux formés par l'ar-
" rangement des étoiles, tout ce
" qui est dans la nature : Voici
" comme il s'exprimoit sur ce su-
" jet dans son Commentaire sur le
" Jezirah. *Si je dis que j'ai vû dans*
" *le Ciel en Caracteres Hebreux*
" *tout ce qui est dans la nature,*
" *comme en effet je l'ai vû, non à*
" *découvert, mais envelopé, per-*
" *sonne ne le croira ; cependant*
" *Dieu & son Christ me sont té-*
" *moins que je ne mens pas.*

" IV. Il soutenoit que le monde
" ne dureroit que six mille ans, &
" c'est-là encore une opinion qu'il
" avoit tirée de la Cabale des Juifs.

" V. Il assuroit que la fin du
" monde seroit précedée d'un réta-
" blissement de toutes choses, qui
" les remettroit dans l'état où elles
" étoient avant la chute du pre-
" mier homme.

" Je ne dis rien ici de ses visions
" sur sa *Mere Jeanne*, dont je
" parlerai plus bas.
" Au reste, *Postel* n'a pas tou-
" jours été dans les mêmes senti-
" mens ; & c'est à quoi il faut bien
" prendre garde, pour porter un
" Jugement solide de sa doctrine ;
" la vivacité de son esprit, la mul-
" titude des choses dont il avoit la
" tête remplie, la confusion & le
" peu d'ordre qui se trouvoit sou-
" vent dans ses idées, lui faisoient
" avancer en differens tems des cho-
" ses entierement oposées les unes
" aux autres. Ainsi, par exemple,
" il parut d'abord grand ennemi des
" Protestans, & il parla d'eux dans
" ses Ecrits d'une maniere très-vio-
" lente ; mais quand il se fut mis
" dans l'esprit de ne faire qu'une re-
" ligion de toutes celles du monde,
" & de réunir ensemble les Chré-
" tiens, les Juifs & les Mahome-
" tans, il parla sur un autre ton. Il
" poussa la tolerance au-delà de ses
" justes bornes, & voulut donner
" un bon sens aux opinions les plus

„ monſtrueuſes. Il prétendoit même
„ qu'on devoit mettre *Mahomet* au
„ rang des véritables Prophetes, de
„ même que *Saul*, parce qu'il a dit
„ quelquefois la verité ; raiſon pi-
„ toyable, puiſque, ſuivant ce ſiſte-
„ me, on pouroit mettre le Diable
„ dans le même rang ; car quoiqu'il
„ ſoit le pere du menſonge, il ne
„ ment pourtant pas toujours.

" Si *Poſtel* a été attaqué ſur ſes ſen-
„ timens, on n'a jamais pu rien trou-
„ ver à redire dans ſa conduite, qui
„ a toujours été très-ſage & très-re-
„ glée. Il étoit fort affable, & ſa con-
„ verſation étoit inſtructive & agréa-
„ ble. *La Popeliniere*, dans ſon
„ *Hiſtoire des Hiſtoires*, dit qu'il
„ étoit d'une humeur ſi officieuſe,
„ qu'il négligeoit ſes propres affaires,
„ pour avancer celles des autres ; &
„ *Thevet*, qui l'avoit connu parti-
„ culierement, aſſure qu'il l'a *connu
pour un très-homme de bien, & ré-
puté pour un des plus Doctes de ſon
âge.*

Le Pere *Niceron* donne enſuite le Catalogue de tous les Ouvrages de

Postel ; & au nombre 30. de ce même Catalogue, il raporte ainsi le Titre de ce livre : " *Les très-merveilleuses Victoires des Femmes*
„ *du Nouveau Monde, & comme elles doivent à tout le monde*
„ *par raison commander, & même*
„ *à ceux qui auront la Monarchie*
„ *du Monde vieil, Paris, 1553.*
„ C'est, *ajoute-t-il*, l'Ouvrage le
„ plus rare & le plus recherché de
„ *Postel* ; puisque dans les Ventes
„ de Bibliotheques, où il se trouve,
„ on le pousse toujours jusqu'à quarante
„ écus au moins. *Postel*, qui
„ l'a dédié à *Marguerite de France*
„ Duchesse de Berry, y prend la qua-
„ lité de *Sieur de Gomerie*. Il s'y
„ propose de relever l'excellence des
„ femmes & les biens qu'elles ont
„ procuré au monde, ce qui lui don-
„ ne occasion de parler de plusieurs
„ femmes illustres de son tems, &
„ sur-tout de la *Mere Jeanne*, qui
„ fait le premier objet de son Livre.
„ Comme cet Ouvrage est peu con-
„ nu, & que bien des gens ont at-
„ tribué à *Postel* à son sujet beau-

„ coup de chofes qu'il n'a jamais di-
„ tes, je tranfcrirai ici les endroits
„ où il eft fait mention de la fameufe
„ *Mere Jeanne*.....

Le Pere *Niceron*, après avoir tranfcrit quelques endroits, continuë ainfi " Il eft difficile de démêler
„ au jufte au travers du galimathias,
„ des impertinences & des vifions
„ contenuës dans les paroles que je
„ viens de raporter, & dans tout le
„ livre dont elles font tirées, ce que
„ *Poftel* penfoit de la *Mere Jeanne*.
„ Quelques-uns ont prétendu qu'il y
„ enfeignoit que comme les hommes
„ avoient été rachetés par le Sang de
„ Jesus-Chrift, il faloit auffi que les
„ femmes fuffent fauvées par la *Me-*
„ *re Jeanne*, c'eft ce que dit M. Ju-
„ rieu dans fon *Hiftoire du Calvi-*
„ *nifme*, & après lui l'Auteur des
„ *Effais de Litterature*; mais il
„ paroît que ni l'un ni l'autre n'a lû
„ le Livre en queftion, puifqu'il ne
„ s'y trouve rien de femblable, &
„ que *Poftel* lui-même dans fon A-
„ pologie nie qu'il ait jamais avancé
„ une telle chofe.

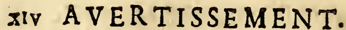
Le Pere *Niceron*, après avoir encore transcrit quelques autres endroits de ce livre qui sont apliqués à la *Mere Jeanne*, conclut ainsi ;
„ Tout cela fait voir que *Postel* n'a
„ pas eu à l'égard de la *Mere Jeanne*
„ les pensées qu'on lui a attribuées ;
„ *Isaac Bullart* & *Florimond de*
„ *Rémond* prétendent même qu'il
„ n'a eu dans son Ouvrage d'autre
„ dessein que de louer cette fille,
„ qui lui avoit fait de grands biens
„ dans ses voyages, & qu'ainsi il ne
„ faut pas prendre à la lettre, mais
„ dans un sens figuré, ce que la re-
„ connoissance lui a fait dire à son
„ avantage.

On ne peut se dispenser de raporter encore ici le titre d'un autre Livre qu'il composa en Italien en faveur de cette même fille, & que le Pere *Niceron* a mis aussi dans le catalogue des Livres de *Postel*, nombre 33 ; & d'extraire ce qu'il dit ensuite sur ce dernier Livre, parce que c'est à son occasion qu'il entre davantage dans le détail de ce qui regarde la *Mere Jeanne*.

Le Prime nove del altro Mondo, cioe, l'admirabile historia & non meno necessaria, & utile da esser letta & intesa da ognivno, che stupenda, intitulata : La vergine venetiana, parte vista, parte provata & fidelissima mente scritta per Gulielmo Postello primogenito della restitutione, & spirituale padre di eßa vergine. Jeremiæ 31. Creavit Dominus Jhovah *novum super terram. Appresso del autore 1555. in 12. feuillets 39.* " Tous ceux, *ajoute le* „ *Pere Niceron*, qui ont parlé de cet „ Ouvrage, l'ont fait d'une maniere „ si confuse & si peu exacte, que j'ai „ cru d'abord que c'étoit un Livre „ imaginaire, dont on étoit redeva- „ ble à la méprise de quelques Au- „ teurs qui ne l'avoient jamais vû. En „ effet, les uns en font mention com- „ me d'un Livre Italien intitulé : *La* „ *Vergine veneta.* Les autres en „ parlent comme d'un Livre Latin : „ Tel est l'Auteur des *Eßais de lit-* „ *térature*, qui commence son Jour- „ nal par ce Titre : *De Virgine ve-* „ *netâ circà, an.* 1552. & qui di-

„ que *les très-merveilleuses Victoi-*
„ *res des Femmes* sont proprement
„ l'Apologie & un Commentaire de
„ cet Ouvrage. Tout cela fait voir
„ qu'ils ne le connoissoient pas ; ce
„ qui ne doit pas surprendre, puis-
„ qu'il n'est point de Livre plus ra-
„ re. En vain le chercheroit-on dans
„ les Bibliotheques les plus nombreu-
„ ses de *Paris* ? J'en ai cependant
„ vû dans le riche & précieux Cabi-
„ net de M. *le Gros de Boze*, Se-
„ cretaire perpétuel de l'Académie
„ des Inscriptions & Belles Lettres,
„ un Exemplaire bien conservé, qui
„ est, à ce que je crois, le seul qui
„ soit dans *Paris*, & peut-être mê-
„ me dans l'Europe. C'est sur cet
„ Exemplaire, qu'il a bien voulu me
„ communiquer, que j'ai copié le
„ Titre que je viens de raporter. La
„ difference qu'il y a entre cet Ou-
„ vrage & *les très merveilleuses Vi-*
„ *ctoires des Femmes*, c'est que ce
„ dernier Ouvrage en dit moins sur
„ la *Mere Jeanne*, au lieu que l'au-
„ tre, qui est postérieur, quoi qu'en
„ dise l'Auteur des *Essais de litté-*

„ *rature*, ne parle que d'elle, & va
„ encore plus loin ſur ſon article. Je
„ ne dirai rien de ce qu'on y trou-
„ ve à ſa louange dans le ſtile de *Po-*
„ *ſtel*, qui s'exprime d'une maniere
„ preſque inintelligible, & dont les
„ expreſſions priſes à la rigueur fe-
„ roient croire qu'il en vouloit faire
„ une eſpece de divinité, ou du
„ moins une véritable rédemptrice
„ des femmes, comme quelques-
„ uns l'en ont accuſé. Je me borne-
„ rai à ce qui y eſt dit de ſa perſonne.
„ On y voit qu'elle déclara à *Po-*
„ *ſtel*, qu'elle étoit née entre *Padouë*
„ & *Verone*; c'eſt pour cela qu'il l'a
„ nommée dans ſes *Très-merveil-*
„ *leuſes Victoires, &c.* Veronoiſe
„ ou Venitienne; *Padouë* étant de
„ la dépendance de *Veniſe*. Une au-
„ tre fois elle lui dit quelque choſe de
„ ſon âge, d'où il conclut qu'elle pou-
„ voit être née l'an 1496. A l'égard
„ de ſa famille, elle ne voulut jamais
„ s'expliquer, mais elle ſe contenta
„ de dire d'une maniere myſtique,
„ qu'elle tiroit ſon origine de la ſub-
„ ſtance de Jeſus-Chriſt par ſa vo-



,, lonté & miſericorde. Elle quitta
,, fort jeune ſes parens dans la réſolu-
,, tion de ne ſe jamais marier, &
,, alla à *Padoue* *, où elle ſervit
,, les Malades dans les Hôpitaux ;
,, elle en fit de même à Veniſe avec
,, tant de charité & de zele, que pen-
,, dant une eſpece de Peſte qui y re-
,, gna, elle eut ſoin de huit cens per-
,, ſonnes qui en étoient attaquées.
,, Elle ne mangeoit point de viandes
,, & ne buvoit point de vin, à moins
,, qu'il ne fut bien trempé. Elle ne
,, ſçavoit ni lire ni écrire, & étoit tel-
,, lement attachée à la méditation,
,, qu'elle y paſſoit ſouvent des nuits
,, entieres. Ces méditations la ra-
,, jeuniſſoient en quelque maniere ;
,, car quoiqu'elle eut cinquante ans,
,, elle n'en paroiſſoit alors avoir que
,, quinze ; ce qui arrivoit ſur-tout
,, quand elle communioit. Dans ſes
,, extaſes elle voyoit ſouvent Jeſus-
,, Chriſt, & quelquefois même le
,, Diable ; & c'étoit-là qu'elle apre-
,, noit ces prétenduës Propheties
,, que *Poſtel* fait valoir avec tant de
,, ſoin.

" 1°. Que, quoique femme, elle
" étoit le grand & ſaint Pontife, en-
" voyé pour la Réformation de l'E-
" gliſe univerſelle, qu'elle vouloit
" commencer à *Veniſe*.

2°. Que ce Pontificat ſeroit pro-
" tegé & ſoutenu par un Prince très-
" Chrétien, ſans le nommer pour-
" tant, ſe contentant de dire, que
" ce Prince ſe feroit connoître très-
" Chrétien par toutes ſes actions;
" mais il eſt facile à quiconque eſt
" inſtruit des ſentimens de *Poſtel*,
" de voir qu'il s'agiſſoit-là du Roi de
" France.

" 3°. Que tous les Turcs ſe con-
" vertiroient, & que ſi les Chrétiens
" ne rentroient pas d'eux-mêmes
" dans leur devoir, ces mêmes Turcs
" deviendroient un de leurs grands
" fleaux.

4°. Qu'il viendroit un tems, où le
" peché & même l'originel ſeroit en-
" tierement détruit, & que nous de-
" viendrions alors ſemblables à Je-
" ſus-Chriſt, la divinité exceptée.

" *Poſtel* conclut, en diſant, que
" Dieu, par une providence particu-

„ liere, après l'extinction des quatre „ grandes Monarchies, avoit con- „ servé la République de *Venise*, „ pour faire toutes ces grandes cho- „ ses, qui la rendroient celebre dans „ tout le monde.

En revenant presentement au Livre *des Merveilleuses Victoires des Femmes, &c.* on raportera encore ce qu'en a dit M. de *Sallengre* dans ses *Mémoires de littérature*, Tome 2. Article 6 : " Tous ceux, „ *dit-il*, qui ont oüi parler de *Po-* „ *stel*, ont aussi oüi parler de ce Li- „ vre, qu'on nomme communément „ *la Mere Jeanne de Postel*; Li- „ vre au-reste si rare, que quoi- „ qu'une infinité d'Auteurs en ayent „ fait mention, presqu'aucun d'en- „ tr'eux ne le cite comme l'ayant „ vû. Moi-même en dressant les Mé- „ moires de la Vie de *Postel*, j'a- „ voüai que je n'en connoissois que „ le Titre; mais ayant eu depuis le „ bonheur de le trouver, j'ai cru „ qu'un Extrait d'un Livre aussi ra- „ re, & qui d'ailleurs a fait tant de „ bruit, ne seroit pas tout-à-fait in- „ different.

Il en fait ensuite l'Extrait, que l'on peut voir dans l'Auteur même, à l'Article cité ci-dessus.

Ce Livre a été imprimé à Paris en la même année 1553. chez deux differens Libraires. *La Croix du Maine* fait mention de ces deux Editions dans sa *Bibliotheque, page* 485. à l'Article de *Guillaume Postel.*

Il raporte l'une en ces termes: " *Les très-merveilleuses Victoires* ,, *des Femmes du Nouveau Monde, &c. imprimées à Paris l'an* ,, *1553. chez Jean Guellart, à l'Enseigne du Phenix, près le College* ,, *de Reims.*

Il fait mention de l'autre Edition, en donnant le Titre de cet autre petit Livre de *Postel*: " *La Doctrine* ,, *du Siecle doré, ou de l'Evangelique Regne de Jesus Roy des Roys,* ,, *imprimé à Paris chez Jean Ruelle* ,, *l'an 1553. Ledit Livre a été imprimé sur la fin du Livre, vulgairement apellé* la Mere Jeanne ,, de Postel, *autrement intitulé*: ,, Les très-merveilleuses Victoires ,, des Femmes.

L'Edition de *Jean Ruelle* eſt d'un caractere plus petit & ne contient que 51. feuillets, au lieu que celle de *Jean Guellard* en contient 81. parce qu'elle eſt d'un plus gros caractere ; & toutes deux ſont *in* 16. Le Livre de *la Doctrine du Siecle doré*, qui dans l'Edition de *Jean Ruelle* eſt à la ſuite du Livre des *Merveilleuſes Victoires des Femmes*, & imprimé en mêmes caracteres, contient quinze feuillets entiers & deux lignes & demie ſur le ſeiziéme.

Comme c'eſt ſur un Exemplaire de l'Edition de *Jean Ruelle*, que la preſente réimpreſſion a été faite ; c'eſt auſſi ce qui a déterminé à faire imprimer ces deux Ouvrages de *Poſtel* à la ſuite l'un de l'autre, comme avoit fait le même *Ruelle*. D'ailleurs le Pere *Niceron*, en parlant du petit Livre de *la Doctrine du Siecle doré*, dit que *c'eſt un aſſez bon abregé de la Morale de l'Evangile.*

On a obligation de cette nouvelle Edition à un particulier, qui dans l'intention de faire plaiſir aux Amateurs, comme lui, des Livres cu-

rieux & rares, a bien voulu prêter l'Exemplaire qu'il avoit, à l'Editeur : imitant en cela M. le Premier Préſident de *Lamoignon*, qui (comme le dit M. *Lenglet du Freſnoy* dans ſa *Methode pour étudier l'Hiſtoire*) ſacrifia l'Exemplaire qu'il avoit des Lettres de *Pierre Martir*, pour les faire réimprimer en Hollande en 1670. parce que les anciennes Editions de ces Lettres étoient extraordinairement cheres & rares. Il ſeroit à ſouhaiter que M. de *Lamoignon* eût plus d'imitateurs qu'il n'en a, & que l'interêt ne détournât pas pluſieurs de ceux qui ont des Livres rares dans leurs Cabinets & Bibliotheques, de les communiquer, ſous prétexte qu'en les réimprimant, cela diminueroit la valeur extrinſeque de leur Exemplaire.

On n'a rien changé dans la preſente Edition, ni à l'expreſſion, ni aux mots, pas même à l'ancienne Ortographe. On a ſeulement rectifié, autant qu'on a pu, la ponctuation, qui étant négligée, ou même défectueuſe en pluſieurs endroits,

rendoit le ſens de l'Auteur encore plus embaraſſé & plus obſcur, qu'il ne l'eſt déjà par lui-même; & pour ne pas faire perdre entieremeut à cet Ouvrage de *Poſtel* le merite de la rareté, en le rendant trop commun, on a jugé à propos de n'en tirer qu'un très-petit nombre d'exemplaires.



A ILLVSTRE PRINCESSE Margarite de France Duchesse de Berry, &c. Salut & congnoissance avec très-parfaict usage de la Verité du desir de Guillaume Postel. S. de Gomerie.

HEureux Parangon des espritz en nostre aage de corps mortelz vestus, les graces qu'il ha pleu à Dieu vous prester & cacher soubz vous, sont cause que je vous dédie cest argument, soubz intention que vostre nom muni de la divine faveur que tous excellentz espritz luy portent, esmeuz, comme je le pense, de Dieu, sera cause pour la réputation de celle à qui je le dédie, que plusieurs entreront en la curiosité, sinon en juste & raisonnable volunté, de le lire. Et quand à mon particulier debvoir, c'est pour recongnoistre la bonne & subite diligence, qu'il vous ha pleu à ce commencement d'an 1553. faire pour moy, pour sçavoir la résolution, non pas du Roy; mais de ceulx qui luy ont faict trouver la Jurisdiction de sa Coronne à luy presentée, non telle qu'elle est; mais telle qu'il leur plaist, de ce que je vous remercie fort, à cause, que dedans les courtz, estre tost, combien que mal expedié, doibt estre un grand bien estimé. La tierce cause est à celle fin que je laisse en publique mémoire & admonition par vous (comme à la seule

fautrice des bons eſpritz & juge très-équitable) à toute la Gaule adreſſée, que quiconque lira pour vouloir juger de ce livret, il s'efforce de attentivement eſtimant ce qui vous eſt recommandé ; conſiderer le Chapitre qui rend raiſon de l'excellence de l'eſprit & affection Feminine, & celluy des merveilleuſes & auparavant non-conſiderées vertus de Jehanne la Pucelle. Je ſçay bien pour tout certain que envers les Sages de ce monde, & envers tous ceux qui plus d'affection que de Verité ou Raiſon ſont fournis, je pour ſoubſtenir & faire à tout le monde congnoiſtre l'honneur de ma mere, me veſtz & couvre aujourd'huy voluntairement par le preſent Eſcript de tres-ſouverain Opprobre ou Meſpriz, & perdz du tout la Réputation, ce que je ne ſuis pas ſi Chreſtien bon, ne mortifié que comme debvrois je le face ſans très-grande difficulté & répugnance, combien que j'eſtime peu leur Jugement, toutesfois Dieu & Nature raiſonnable ont ſur moy tant de povoir que je ne leur ſçaurois en cecy où ils me contraignent deſobeïr. Il fault pour l'amour de l'amy vray, & non-ſeulement du dateur ſouverain laiſſer les Biens, la Vie & l'Honneur : & recevoir Pauvreté, Douleur & le plus ſouverain meſpris.

Liſez attentivement avant que juger.



DES ADMIRABLES EXCELLENCES ET FAICTZ DU SEXE FEMININ,

Et comment il faut qu'il domine tout le monde.

CHAPITRE I.



E laisseray à part Semiramis avec les Amazones, desquelles & en l'Afrique Australe & en l'Amerique près le Peru, les Royaumes encores très-grandz aujourd'huy se voyent, & avec elles, innumerable multitude de celles qui jadis furent tant, entre les Grecz & Latins, comme entre les autres peuples par eulx appellez Barbares, celebrées : semblablement laisseray pour autre considération celles qui dedans les sacrées lettres sont recitées avec memoire de vice, à cause qu'il n'y ha quasi escripvain qui n'y ayt, pour toutes les accumuler, & soubz

le blaſme d'icelles accueillir, trainé ſa plume. Je n'en mettray icy que quelques-unes de noſtre aage par l'excellence deſquelles je monſtreray credible plus grande choſe ſans comparaiſon que ce que jamais en fut eſcript.

Satisfaction de la commune querelle dont l'on charge à tort le Sexe Feminin.

CHAPITRE II.

C'Eſt une commune querelle qu'on ha contre ledit ſexe de dire & eſcripre que les femmes ont perdu & gaſté le monde, ce que n'ayant eſté faict en nulle ſorte, qu'il n'y aye eu plus d'hommes, ou pour le moins autant de conſentantz à la malice comme de femmes, il fault accuſer les plus & non les moins coulpables. Cela eſt pour certain que là où elles ſont les plus accuſées, eſt en ce que elles ont ſeduict les hommes, & par eulx ainſi ſeduictz, faict ou faict faire de grandes ruines & alterations audict monde. Mais on debvroit à mon très-certain Jugement en beaucoup plus accuſer les hommes qui ont eſté ſi lourdautz & maluſantz de la plus grande excellence que Dieu leur ha baillé, en ce que l'homme eſt

plus excellent & intelligent & fort communément que la femme, que de se laisser attraire par les persuasions desdictes femmes. Et fault necessairement conclure que lesdictz hommes, mal ou nullement victorieux de leurs desordonnez appetitz, se sont laissés & se laissent comme pauvres bestes surmonter du moindre sexe, auquel roole Adam sera mis pour le premier, alors qu'il estoit encores en souveraine perfection. Abraham par porter trop d'amour ou credence à sa femme Sarah, engendra non pas de l'ordonné, mais du permissif vouloir de Dieu le bastard Ismaël en Hagar, pour laquelle faulte expurger le Très-puissant regne des Ismaëlites entre Mores, Barbares, Perses, Turcz, Tartares & aultres Mahometains, ou gaste ou chastie tout le monde. David souverain Prophete & Roy estoit en soy vaincu & corrompu par l'amour fol qu'il portoit à Betseba avant que pour l'amour d'elle il feist tuer son mary. Et quand à elles qui à cause de leur imperfection ont desir de se vouloir unir à une nature superieure, formelle & plus parfaicte, elles n'en sont pas tant à blasmer, comme sont les hommes. Car les hommes contre la nature de perfection obéissant aux femmes tendent à ce qui est imparfaict; mais elles, elles tendent à ce qui est parfaict, qui est l'homme,

d'autant plus à blasmer & coulpable, comme il faict plus de faultes à la persuasion dudict Feminin sexe. Mais ainsi ha voulu la providence mesler l'amere doulceur, la foible force, la victoire vaincue, le venin vivifiant, les mortelles immortalitez, les pacifiques guerres, les reposantz travaulx; & pour dire en un mot, avec la matiere, la forme & toutes contrarietez, pour monstrer que l'inferieur desir à cause de sa misere & imperfection est d'autant plus puissant en autruy attraire, comme le corps est plus debile & l'Esprit quant à soy moins capable. Il suffist qu'elles ont toutes ou la pluspart, cestuy avantage sus l'homme, que là où elles se peuvent accuser d'avoir esté cause de quelques maulx sur les humains, les hommes qui ont esté par elles en quelque sorte que ce soit surmontez en reportent double reproche.

Des souverains Biens qui sont venuz au monde par les Femmes.

Chapitre III.

Venir au particulier à descrire directement les biens qui par innumerables Femmes sont advenuz au monde, comme sont accordz & traictez de paix, secours tant de Personnes pri-

vées, comme de communaultez & Républiques, ou regnes & Empires, seroit chose incompréhensible par escript, comme il se voit tant par les escriptz du Bergamasque, du Bocace & d'autres; mais pour venir au souverain bien qui soit au monde, je prendrai ce qui a esté le souverain mal du monde. Il n'est au monde possible de penser non que de faire un plus grand mal qu'est celuy que Satan ha par le moyen de la femme introduict au monde, qui est que tous les hommes qui devoyent (selon le premier & immuable vouloir de Dieu dont procede le permissif) naistre immortelz du ventre de la mere, soyent tous nays mortelz, & que le loyer de vie éternelle qui à tous estoit proposé, aye esté en peine éternelle tourné. Neantmoins tant s'en fault que ce soit mal, que sans un tel accident jamais l'impuissance de Satan en ce monde & sur la terre (là où il n'y ha puissance qui luy sçeust estre supérieure) n'eust sceu à la souveraine gloire de Dieu estre demonstrée. Donc regardant une si souveraine victoire, S. Gregoire disoit, ô Heureux peché qui ha merité d'avoir un si grand redempteur? Cela est chose certaine que si Eve n'eust peché, jamais la gloire de Dieu contre Satan ne se monstroit: & cela est la cause pourquoy l'escripture met que la semence de la femme

(qui toutesfois debvroit estre dicte & nommée du Pere) doibt rompre la teste de Satan, à cause que ledict Satan ha dedans le ventre de toutes les Meres du monde cassé & escaché le talon, ou la partie inferieure seulement de ladicte semence humaine. Donc ayant esté le sexe Feminin cause de monstrer à tout le monde que le Prince de ce monde Satan est très-puissant, & tellement puissant, qu'il n'y ha puissance sur la terre qui luy puisse résister ; & nonobstant sadicte grandissime puissance, la semence & partie materielle de la Femme extraicte, pour monstrer Dieu, sur la puissance dudict Satan, omnipotent, l'ha vaincu : C'est pourquoy il est escript, il n'est pas bon que l'homme soit seul. Faisons-luy doncques un ayde semblable à luy (qui est la Femme appellée le premier bien essentiel de l'homme) Car l'homme sans la Femme n'est qu'à demy faict, parce qu'il n'est pas possible que l'homme pour Sainct ou Parfaict qu'il soit, sceust havoir engendré posterité, ce qui est le souverain bien de ceste vie, sans l'ayde de la Femme. Car Dieu mesmes (combien qu'il est autheur de tout bien) ne sçauroit à qui donner ou distribuer ses graces, si premierement de la Femme, qui est l'Epitome ou Sommaire du monde Elementaire, Sublunaire, ou inferieur, ne luy produisoit

le Corps animal pour le faire Spirituel. Ainſi le ſouverain mal du monde commis par le conſentement que la Femme donne à Satan, eſt tourné par la miraculeuſe puiſſance de Dieu, qui luy ſeul le peult faire, au plus ſouverain bien du monde. Et plus diray avec ſouveraine raiſon, que pour monſtrer au veu & ſceu & très-parfaicte congnoiſſance de tout le monde la grande ſottie & imbecillité de Satan, Dieu ha déliberé que par la Femme ſoit tellement vaincu Satan, & tant en ſçavoir qu'en povoir ſurmonté, que vrayement, réalement & de faict ſoit lyé & contrainct de laiſſer l'humaine generation en liberté comme auparavant qu'il la corrumpiſt, par le moyen de la Femme. Et n'euſt Dieu jamais permis que ladicte partie inferieure de l'homme, & la Maternité univerſelle euſt eſté par le meſchant ſot & couart Satanas ſurmontée (qui eſt le plus grand mal qui oncques fut) ſi n'euſt eſté à celle fin que, quand il auroit faict le pis qu'il auroit peu, tuant tous les enfantz de femme, il feuſt non pas par l'homme ſeulement, mais par la Femme en ſon entier reſtituée, tant en ſçavoir comme en force ſurmonté. Et faut neceſſairement qu'il ſoit ainſi; car autrement ſi le maulvais Eſprit Satan demouroit vaincu par l'homme ſeulement, duquel quand il gaſta le monde il avoit plus de peur

que de la Femme ; la victoire ne seroit pas accomplie contre luy. Donc il fault necessairement que pour démonstrer la preuve extrême de la puissance de Dieu contre ledit Satan, il soit vaincu, lyé & deffaict par le mesme sexe estant de la partie Masculine aidé, par lequel il commença, & a jusques à l'an 1540. continué la destruction de l'humaine generation. Or si le souverain mal que jamais commist Femme est retourné, & doibt continuellement retourner au souverain bien qu'oncques eut ne aura le monde, que faut-il penser des moindres maulx lesquelz ont esté permis pour chastier les maulvais hommes & enfantz animaulx de Satan ? Dont est venu le souverain bien de ceste vie, qui est la patience sur toute vertu au monde necessaire ; Car si les bons y sont mortz, ce leur ha esté avantage de fuir les longs travaulx & aller en repos ; aux meschantz le mesme advantage de cesser d'offenser pour estre moins punis ; aux moyens matiere d'amendement ou de purgation à ceulx qui sont eschapez, l'oubliance de leur orgueil, luxures, délices & avarice, tellement que, soit du commencement du monde, soit de la continuation ou durée, il est clair que du mal que Satan ha par les femmes introduict au monde, il en résulte & retourne un infini honneur à Dieu. Si les maulx

des femmes ſont telz , combien ſont les biens grands ?

Des Femmes d'eſprit & d'entendement ſingulier, & la cauſe pourquoi.

CHAPITRE IV.

COmme l'amour, deſir & cupidité à cauſe de l'imperfection eſt ſans comparaiſon, en plus grande force & vigueur en la Femme qu'en l'homme, auſſi la conſideration des choſes par elles congneues & apprehendées eſt plus ardente & vive. De-là vient que mon Pere & Createur le rédempteur du monde Jeſus, pour montrer combien l'eſprit Feminin eſt fort, ha voulu que l'Evangile feuſt eſcript en tout le monde pour y congnoiſtre la memoire de la très-ſainćte Penitente ſainte Marie-Magdelaine, laquelle avoit avec fervent amour eſleu la ſouveraine & meilleure partie qui en ſon eſtre ſeule eſt neceſſaire. Par la ſeule affection unie à la vraye congnoiſſance dudit ſouverain bien, ladićte memoire eſt préferée à celle de ſainćt Jehan, Pierre, Jacques & aultres. Et pour autant que la ſemblable experience de ſouveraine congnoiſſance & amour doibt eſtre par moy en pluſieurs aultres expoſée, je veulx avant toutes choſes rendre la rai-

ſon pourquoy l'affection & amour eſt plus vive, forte & pardurable en elles. Il eſt pour tout certain que l'homme ou maſle eſt comme le monde ſuperieur & inferieur : le tout réduict en un ſouverain abregé ; toutesfoys l'abregé du monde inferieur y eſt moins puiſſant que le ſuperieur. Et au contraire eſt la Femme en laquelle domine le monde inferieur. Cela eſt auſſi tout certain que l'un & l'autre, tant l'homme comme la femme, ha ſa formelle partie diviſée en deux parties, l'une la raiſonnable ou ſuperieure, l'autre la ſenſuelle ou inferieure. Donc il faut qu'il y aye deux degrés de raiſonnableté & deux de ſenſualité. Pour parler correct & bien diſtinctement j'appelle la ſuperieure partie Animus ou l'Anime, & l'inferieure Anima ou l'Ame, comme feirent les anciens Italiens. Dont il y ha en l'un & en l'autre trois parties, l'anime, l'ame & le corps, lequel corps eſt auſſi diviſé en deux parties ; l'une inſenſible, comme les humeurs, les os, la moelle, la ſemence, les cheveulx & poilz avec la ſubſtance du cerveau ; l'autre eſt ſenſible, comme les nerfz, veines, arteres, muſcles, peau & toute eſpece de chair : le moyen ſens eſt aux dentz & chartillages. Or eſt-il tout réſolu, que comme les vrays autheurs & expoſeurs de l'eſcripture ſacrée mettent, que de dehors

en

en nous advient ſus noſtre anime, ame & corps, l'eſprit & la Mente qui illuminent, l'un l'anime, l'autre l'ame, auſſi met le Filoſofe l'intellect Agent & le Poſſible, l'un qui imprime en nous la congnoiſſance de la verité, comme faict la lumiere en l'œil, repreſentant les choſes viſibles, l'autre qui la garde quand elle eſt imprimée, comme faict l'air repreſentant les choſes par la lumiere démonſtrées, tellement qu'il eſt impoſſible ſans le moyen dudict air faire une choſe viſible, combien que la lumiere fort claire, & l'œil fort ſain fuſſent en eſtre & unis ou conjoinctz l'un à l'autre. Comme donc nous avons veu qu'il y ha Anime de deux ſortes & Ame de deux ſortes, auſſi faut-il qu'il y aye degré d'Eſprit & degré de Mente de deux ſortes, l'un pour l'homme, l'autre pour la Femme. Or eſt-il pour certain que là où il y ha plus grandes tenebres, il y ha beſoing de plus grande lumiere ; car la nature jamais ne deffault aux choſes neceſſaires. Donc nous voyons que à la parfaicte action de noſtre Forme, il fault que nous ayons quatre parties, qui reſpondent aux quatre élementz du corps. L'Ame deſpend du corps & eſt conſtituée dedans le ſang. L'Anime eſt immortel divinement créé & uni en une nature avec l'Ame, comme l'élement de la terre avec l'eau, la Mente ou la vertu ſupe-

rieure, ou l'intellect Agent respond au feu & se conjoinct avec l'Anime, l'Esprit respondant à l'air se conjoinct à l'Ame comme l'air avec la terre. Le chauld humide qui est propre de l'Air est commencement de la vie en toutz animaulx, & non pas le chault extrême du feu élementaire. Aussi le principe vital de la congnoissance de Verité en l'Ame est l'esprit & non pas la Mente, combien que la perfection de l'Air vienne du Feu, & celle de l'Esprit vienne de la Mente. Dont appert que le repos de la nature consiste au second degré & non pas au premier, car il esblouit l'œil & occist le corps. La Mente donc ha deux degrez, l'un pour l'homme, l'autre pour la Femme & l'esprit semblablement. Comme donc ce n'est pas assez de avoir l'apprehension de la Verité ou divine lumiere; mais il faut qu'elle soit imprimée en l'entendement & en la memoire. Semblablement ce n'est assez de congnoistre la raison; mais il la fault executer de faict, aussi n'est-ce pas assez que la Masculine & superieure partie, tant de la Mente comme de l'Esprit, soit infuse sur l'homme, tant en l'Anime comme en l'Ame; mais il fault que la consummée perfection du Feu ou lumiere divine, & de l'Air ou Esprit divin, soit en la partie inferieure de la nature humaine. Et c'est pourquoi le

ſexe Feminin conſummera la perfection du monde.

Particulieres Hiſtoires des Sages-Femmes.

CHAPITRE V.

LA perfection de la république eſtre conſtituée avant toute autre choſe en vraye & ſincere obſervation de la Religion ; cela eſt tant certain, que toutes les foys que la Religion ha eſté violée, l'Empire & Civil eſtat ha eſté deſtruict & éverty. Ce neantmoins les Femmes en tout le monde communément, & principalement en l'Italie (là où communement, les hommes l'eſtiment autant moins, comme les femmes plus) en ont la ſouveraine obſervation, & d'autant plus comme elle eſt plus vraye, à cauſe que l'intellect poſſible où le divin eſprit imprime plus vivement en elles qu'il ne faict aux hommes, qui par orgueil, meſpris ou ſolicitudes de dominer deſpriſent tous miracles. Qui haura, avec deſir d'apprendre, leu la doctrine Evangelique divinement à la beata Angela de Foligini revelée, voira qu'il n'y eut jamais, ſauf Jeſus-Chriſt & ſes Apoſtres, Docteur ne Preſcheur au monde qui approchaſt d'elle. Le ſemblable eſt de cel-

le de ſainte Catherine de Seine, & de la Beata Colomba da la Rieta, & d'innumerables autres. J'ay cogneu la très-ſaincte converſation de la Signora Flaminia da Gaieta Gentilfemme Romaine, qui oultre entendre tous les Autheurs de la Langue Latine & eſcrire très-bien, havoit telle perfection de vie, doctrine, & aulmoſnes, qu'elle n'eſt à nulle perſonne vivante inferieure. J'ay en grande admiration la Marcheſa di Peſcara, combien que quelque renommée de nouvelles opinions luy ont dénigré la bonne eſtime. Je, par l'uſage de la ſeule meditation, confeſſion & frequente communion, ay veu innumerables, que femmes, que filles, que nonains, que ſeculieres, leſquelles, ſans jamais avoir rien leu, eſtoient tellement venues en congnoiſſance de la ſaincte eſcripture, qu'il n'y ha homme au monde qui ne leur feuſt ou inferieur, ou égual pour le plus. Mais ſur toutes les créatures qui onc furent, qui ſont, ou qui ſeront, ha eſté en cette vie admirable la très-ſaincte Mere JOHANNA, qui eſt Eve nouvelle, laquelle par 30. ans ou environ ha eſté en continuelle meditation ſpirituelle & mentale; & quaſi autant de temps à miniſtrer aux pauvres malades à l'hoſpital, ayant cure de femmes & d'hommes malades, de filles & enfantz orfelins, de laquelle j'ay veu

choſes ſi miraculeuſes, & ſi grandes, qu'elles excedent tous les miracles paſſez, ſauf ceulx d'Adam nouveau Jesus mon pere & ſon eſpoux. Son exercice ha principalement eſté à Venize lez ſaint Jehan & Paule, & auparavant à Padoua. Et quant à parler du ſçavoir Feminin, ſi très-grand & eminent eſtoit en elle. Quant aux choſes divines, avec toutes les doctrines ſecretes, & depuis plus de troys mille ans cachées & propres des 72. auditeurs de Moyſe à tous les Latins du tout incongneuz, & en livres eſcriptz en Hebreu compris, icelle qui n apprint oncques Latin, ne Grec, n'Hebreu, ne autre langue ou lecture, me ſçavoit tellement ouvrir & déclarer quand je tournoys le Zohar livre très-difficile & contenant l'ancienne Doctrine Evangelique en Latin, qu'il n'y avoit lieu, que quelque foys dix jours devant que je trouvaſſe, elle ne m'euſt clairement expoſé, & pour monſtrer aſſeurement que c'eſtoit, non pas elle ſeule, mais l'eſprit de Jeſus mon Pere, qui en icelle parloit, diſoit ainſi, *Il ſignore dice coſſi.* Ainſi oultre qu'elle me revela innumerables ſecretz des eſcriptures, elle me prediſt auſſi choſes principalement touchant la deſtruction du regne de Satan & de la reſtitution de celuy de Chriſt, qui doibvent advenir, & entre les autres,

que je devois estre son filz aisné, ce que à la verité je n'ai jamais entendu ne creu, jusques à ce que sensiblement sa substance & corps spirituel deux ans depuis son ascension au Ciel est descendu en moy, & pat tout mon corps sensiblement estendu, tellement que c'est elle & non pas moy qui vifz en moy. Il est pour tout certain que de la substance de son esprit est au Ciel decreté & déterminé, que tous les hommes qui jamais furent, par la corruption de l'Eve vieille, corrompus, occis & contre Dieu forgés, estant plustost damnez que naiz, seront restituez, & remis en leur entier, comme moy, selon les raisons qui après se voiront aux sacrées conclusions. Car il faut qu'à tous Jesus soit Pere Mental & Jehanne mere spirituelle, Adam nouveau & Eve nouvelle, deux en une spirituelle chair.

Histoire des prudentes & sçavantes Femmes.

CHAPITRE VI.

J'Ay mis le Chapitre precedent pour les sages Femmes, c'est à sçavoir qui se sont adonnées au sçavoir d'immortalité, pour les distinguer de celles, qui non-seulement aux divines lettres, mais aussi aux humaines ont esté très-excel-

lentes, ou encores de present sont. Je laisseray l'Aspasia de Platon, l'Olympias Homerique, la Poetesse Sapson, la Gracche Cornile, Jehanne l'Angloise Papesse, les filles de feu M. Thomas Morus, celle de Budé & autres innumerables, & mettray ce Parangon, qui aujourd'huy en Portugal par le sçavoir de diverses langues & d'humaines sciences, surmonte non-seulement toutes les femmes, mais par adventure tous les hommes de son siécle. C'est la Signora ô Dueña Luigia Sigea Damoyselle d'honneur de la Signora Dona Maria seur du Roy de Portugal, laquelle l'an 22. de son aage l'an 1548. par experience monstra, escripvant au Pape Paule (de respondre en Arabic & en Chaldé, à laquelle fus par ledict Pape faict prier) en Latin, en Grec, en Hebreu, en Chaldé & en Arabic par tout doctissimement, combien il y ha en elle de sçavoir. Car oultre la congnoissance desdites Langues, elle a veu tout le cours des disciplines & sacrées & humaines, chose qui monstre que à la Femme n'est rien impossible. Nous avons veu en nostre temps à Romme la Signora Isabella Rosera Gentilfemme Espagnole, du temps du Pape Paule, faire Profession de lire les plus difficiles œuvres Latins de l'Escot avec tresgrand auditoire de Cardinaux & gentz doctes. Mais qui congnoistra Madame Margue-

rite de France, la pourra vrayement estimer le Parangon des lettres & heritiere de l'excellent siecle, lequel feu son pere de felicissime memoire le Roy Françoys suscita tellement, que tant elle, comme Madame de Vendosme & Roine de Navarre, representent la très-celebre Marguerite tante de celle-là & mere de ceste-cy. Mais tant de la défuncte Marguerite Royne de Navarre, comme de sa fille & de sa niepce, j'estime que avec un silence des divines graces à elles prestées admiratif, se pourront mieux dépaindre que par un dangereux & à calumnie ou flaterie subject parler deuement d'escrire.

Des très-admirables & jusques icy non considerées vertus de Jehanne la Pucelle.

CHAPITRE VII.

AYant desja faict un suffisant argumēt de vehemente invective dedans l'Apologie de la Gaule, contre ceulx qui despravez d'impies affections veulent mettre le très-miraculeux advenement, vie & proesse de la Saincte JEHANNE la Pucelle, avec les fables antiques, & monstré comment par ce crime sont en la Gaule très-dignes de mort ou d'extermination de leurs escriptz & de per-

petuelle infamie ou banniſſement pour le moins, à cauſe que je ne veulx icy eſtre long, je me déporteray de ladicte invective, combien que très-neceſſaire, & plus au Roy qu'à autre. Car qui laiſſe ou permet, eſtant Prince, qu'on mette en doubte les récentes hiſtoires de ſes anceſtres, ſe rend digne qu'on face autant des ſiennes, & laiſſe que peu à peu la confuſion retourne au monde. Et en cecy eſt commis double erreur, quand cela retourne au deshonneur de Dieu, de ſes anceſtres & de ſon peuple. Or qui eſt celuy qui peuſt avec vérité juger le Roy Charles ſeptieſme, appellé le Victorieux, pour les grandes victoires qu'il eut & continua depuis la mort de la Pucelle, euſt eſté, avec toute ſa Nobleſſe, Court & Chancellier & Egliſe, ſi lourdault & de peu de ſens ou povoir, qu'on luy euſt faict à croyre toutes les choſes miraculeuſes de la Pucelle, ſongeant ſeulement de luy controuver une pucelle pour ayde ? Ne voit-on pas encores les récentes memoires des très-grandz & chevalereux faictz d'icelle ? Ne feroit-pas aujourd'huy toute la Gaule des Angloys ſi n'euſt eſté les miracles, la force & les profeties d'icelle ? Les effectz s'en enſuyvirent ſi merveilleux depuis les commencemens que donna ladicte Pucelle, que le Roy ſeulement alors Roy de Bourges & de peu de villes auprès ſuy-

vant la riviere de Loyre, se trouva à la fin de sa vie avoir conquesté generalement tout le Royaume de France en chassant du tout les Angloys, sauf que de Calays, ce qui eust esté impossible sans miraculeuse & divine vertu, laquelle fut audict Royaume introducte par l'heureux advenement d'icelle. Il n'y ha historiographe qui n'aye noté les Propheties de ladicte Jehanne, comme de promettre : 1. Qu'elle recouvreroit le Royaume : 2. Qu'elle leveroit le Siege d'Orleans : 3. Qu'elle meneroit couronner le Roy : 4. Qu'elle congnoistroit bien le Roy seulement à le veoir, combien qu'il se voulsist dissimuler : 5. Qu'elle auroit l'espée délaissée le temps jadis en l'Eglise de saincte Catherine de Fierboys : 6. Que la ville de Troys avant troys jours luy seroit renduë : 7. Que le Roy recouvreroit tout son Royaume, & le rendroit tout pacifique & innumerables autres, qui toutes advindrent comme elle les avoit prédictes. Cecy estoit pour accomplir ce que avoient prédict les sainctz Richier & Valery au premier Roy de Sang Gauloys Hugues le Grand, Comte de Paris, quand il restitua leurs corps, que sa race perpetuellement regneroit. Et à la vérité, sans le divin miracle de la tempeste, tonnerre & grêle, qui du temps du Roy Jehan (donc s'ensuvit l'appoinctement de Bretigni) estonna les

Angloys, ne voulantz venir à nulle raisonnable composition pour la rançon du Roy, qui est miracle celeste, & n'eust esté les faictz de Jehanne la Pucelle qui est miracle terrestre, la Gaule longtemps eust eu les Angloys pour Roys. Et si Dieu n'ayde à la Gaule tant que le Roy attende & croye au dixiesme & treziesme article de l'éternelle résolution, il, apprenant combien il est dangereux à un Prince de croire à personnes plus garnies d'affection ou d'ignorance, que de vérité & bon conseil, sentira & bien tard, qu'il ne se fault tenir seur de la promesse divine, sinon d'autant qu'on obeist à Dieu, selon la loy des Vassaulx & Seigneurs Temporelz. Le peuple est bien éternellement predestiné; mais non pas les Roys. Moyse le monstre, qui estant esleu pour introduire Israël en terre-saincte, luy-mesme n'y entra pas par un peu d'infidelité ou doubte qu'il eut. Saul par inobedience, Salomon par sa luxure & avaricieuse tyrannie fut de son éternel regne rebouté. Il est trés-certain & tant par droict divin, comme par canonique & humain & par Astronomie, & pour dire en somme par souverain merite, & par toutes manieres de droict prouvé qui soit au monde, que dedans la Gaule la Monarchie prendra premier pied & fondement; mais si la race dudit Hue ou Huges le Grand (dont sont aussi des-

cendus ceulx de Valloys) durera à jamais, cela est promis comme à David & à Salomon en leurs races ou posteritez, lesquelles tant par leur orgueil, luxure, tyrannie & idolatrie pleine d'extrême avarice & pillerie, ont perdu la promesse. Toutesfoys le Royaume éternel du Roy des Juifz est nay finablement du peuple esleu. Qui vouldroit bien considerer toute l'Histoire Gallique, il s'y trouveroit des miracles en faveur du peuple Gauloys innumerables; mais toutesfoys il n'y en ha point de si notables que ces deux, faictz contre lesdictz Angloys, à cause que jadis descendirent desdictz Gauloys & ont communaulté du nom d'Aborigines à ceste cause, & semblablement de la celeste influence; mais principalement de l'Anglet fort redoutable de la premiere triplicité. Et par ce, ont par la religion nouvellement agitée, plus grande ouverture à la persuasion des mobiles cœurs, qu'ilz n'eurent oncques par les temps passez. Dieu pour maintenir les Roys & Princes de Sang Gallique, ha faict au droict poinct du cinquiesme mille des ans du monde (pour opposer à l'inique impieté de Bruno de Saxe suaseur de la défective élection) naistre la ligne dudict Sang Gallique, comme au premier mille vint la réformation de Enoch, au second celle de Abraham, au tiers celle de Elie, au quart celle de

de Jesus-Christ, & au quint celle du Sang Gallique, dont le principe vray fut planté par le Roy Robert pere de Henry Premier, quand il réforma si bien le Clergé, qu'il luy donnoit en personne luy-mesme exemple, ayant en toute la Gaule constitué Chape Royale dedans les Evesches & Chapitres. Le souverain secours que luy aye sceu monstrer Dieu, ce ha esté par une femme pucelle & non corrompuë, à cause que la monarchie temporelle, dont la Base est en la Gaule, est au regard de la Papaulté, comme l'espouse ou femme au-dessoubz & à la premiere obédience du mary. L'Eglise est au lieu du masle & de l'authorité. La premiere puissance civile ou temporelle du monde, est comme la raison & pratique de ladicte authorité. C'est pourquoy Dieu ha volu, avec très-évidentz miracles, & qui ne sont, sauf que par les Protestantz ou Atheistes, nyez, ne mesprisez soubz une personne feminine, donner à la Gaule le souverain secours. C'est pourquoy la mere du monde ha mis son esprit en moy, à celle fin que, comme l'Adam nouveau son espoux ha en la Judée suscité le Papat selon l'Ordre de Melchisedech dict Sem, filz de Noeh, aussi elle en moy (à cause que la femme ne doibt en l'Eglise de l'authorité qui jusques icy ha duré enseigner) suscitast l'Empire ou Monar-

chie du droict de Japhet frere dudict Sem, comme il fut au siecle d'or institué. Et qui ne me croit s'en repentira tard.

Résolution de ce qu'il fault tenir tant de Jehanne la Pucelle, comme de la souveraine puissance feminine en ce monde.

CHAPITRE VIII.

COmme ainsi soit que le fait de Jehanne la Pucelle ne puisse estre révoqué en doubte, ne contredict aucunement, sauf de qui (s'il vit soubz la Loy de la Gaule) meriteroit estre occis, & de tout subside historial & légal privé, je le metz & tiens en la Gaule pour une chose vraye, & autant certaine & nécessaire au Roy à défendre comme l'Evangile. Car ainsi failloit que Dieu non-seulement soubz l'espece masculine se monstrast avec les siens omnipotent, & Dieu des guerres & batailles; ce qu'il monstre trop plus clairement soubz le plus debile & feminin, que soubz le masculin personnage; mais aussi failloit que la parfaite religion feust en sa perfection consummée & conduicte par le mesme sexe Feminin. Car du commencement du monde, la nature fut ainsi ordonnée, que l'Orien-

tale Police & Religion vraye Judaique seroit des hommes, & partie plus noble & masculine, premiere & formelle instituée, comme nous avons veu, & l'Occidentale seroit consummée par la nature Feminine, comme il s'est veu par la susdicte Pucelle Jehanne, & ce non pas pour elle ou pour les siens ; mais pour les Roys de la Gaule. Dont il fault que la Mere du monde (non pour elle, mais pour cil qui est par elle de la victoire de tous les cœurs du monde armé, muny, doué & instruict, pour à jamais avec sa religieuse doctrine au monde regner) soit le vray accomplissement du divin povoir, selon la religion & police ensemble, comme Jehanne de Vaucouleurs feist la consummation de la corporelle & civile force pour le Roi, & pour qui en la Gaule suscitera la monarchie. Et faut necessairement que Dieu l'eust ainsi ordonné pour confondre toutes les puissances de ce monde, tant celles de la faulse religion, comme celles de la faulse police. Celles de la faulse police par les conquestz de Jehanne la Pucelle. Dont la premiere est ja toute claire, & jà se commence par les suppostz de Satan à estaindre. Car il fault que de la puissance que Dieu rendit aux peuples & aux Roys Gauloys, soit extraict le premier & veritable fondement de la monarchie : de laquelle tout homme porte faulx tiltre jusques

à ce que la Gaule luy ſoit ou ſubjecte ou dominatrice. Dieu ha bien juſques icy par innumerables miracles, graces, faveurs & privileges faict que ce feuſt de ladicte Province victrice ou vainqueresse, mais il nous faut doubter du figuré dont eſtoient Figures les Hiſtoires Judaiques, principalement celles de la Judaique reprobation. Car oultre les peuples Gauloys d'origine, les Allemantz qui en ſont auſſi, ſont enfantz aiſnez de Gomer deſcendantz dudict Gomer par Askenaz Pere & Fondateur deſdictz Allemantz ou Germains. Et ſi toutz les Gauloys & Allemantz font negligence de perſuader à tout le monde les droictz de ladite Gaule, il fault que les aiſnez enfantz d'Abraham, qui ſont les Iſmaëlites, viennent juſques audict Pays, & peuple eſleu pour y fonder la Monarchie,avant qu'ilz ſe rendentChreſtiens. Et pour certain quand les domeſtiques & premiers enfans ou amis faillent à faire leur debvoir, il eſt raiſonnable que les eſtrangers viennent ſervir au pere de famille. C'eſt pourquoy l'eſprit de ma mere, qui congnoiſt les momentz & les temps, me preſſe juſques au commandement d'y mettre la vie au danger, que j'admonneſte les Chreſtiens les premiers. Car ſi Japhet ne veult entendre à ſon droict, il faut que ſon frere Sem pluſtoſt avec ſes enfans baſtardz luy ſecoure, que la volunté deDieu de-

meure ſans execution. Juſques au temps de Ceſar le Dictateur fut pour ceſte cauſe publiquement gardée aux Archives des Drüides la memoire de la Gallique origine, comme venans de Dis ou Plutus Roy de tout le temporel du monde, à cauſe qu'il, comme eſchappé & délivré du déluge univerſel, devoit dominer (commençant en ſad. Gaule par ſa poſteritéGallique) non-ſeulement en ſon Europe ou Japetie, & en ſa part d'Afrique à luy par Cham aquiſe ; mais auſſi en la partie de Sem, comme il luy eſt par divin droict commandé, comme autre part eſt eſcript. C'eſt la réſolution & raiſon de la puiſſance feminine, dont les acqueſtz, tant temporelz comme ſpirituelz, ſont à jamais pour la Gaule, ſi à elle ne tient, préparez. Mais ce ſera choſe à propos de manifeſter les raiſons pour leſquelles il ſe voira néceſſairement que la Madre Jehochanna, à tout jamais par ſon eſprit, doibt au monde dominer, faiſant comme l'autre Jehanne la Pucelle, fondement de ſa doctrine en la Gaule, au fons & fondement du droict de Japet, comme ſon eſpoux Adam nouveau ha faict au fons & fondement du droict de Sem, ſon fondement d'Empire ſpirituel. Et qui ne recongnoiſt de Dieu, par le perſonnel moyen de Jehanne la Pucelle, avoir eſté recouvert le Royaume de la Gaule, eſt indigne d'y avoir part, ſoit Prince ou

Subject. Mais qui ne recongnoistra l'universelle Monarchie de la Mere du monde, sera indigne aussi d'en participer.

Digression à Monseigneur l'Evesque d'Angiers.

Chapitre IX.

POur autant qu'il y ha un an révolu, que dedans vostre maison, Monseigneur, je fuz contrainct patentement nommer le nom de ma mere Jehanne, quand je voulus inviter quelques-uns à me vouloir accompagner la nuict suyvant celle de mon immutation, il m'ha semblé, après y avoir pensé un an tout du long, de donner soubz vostre nom la raison de mon dire à tout le monde. Donc tant pour l'amour que m'avez porté, comme pour la verité, je vous prie bien fort, & après vous tout le monde: affin que très-attentivement considerez l'Histoire & raisons de Jehanne la Pucelle, laquelle alors je nommé & feiz escripre pour ma mere, de ce que je veulx rendre la raison. Mais à celle fin que vous & tout le monde puissiez facilement entendre tout le discours qui appartient aux merveilleux faictz de madicte Mere Jehanne la Pucelle des

Pucelles, ainsi qu'il est à toutz vivantz necessaire, pour avec moy la congnoistre & confesser pour mere; je mettray par articles & briefz sommaires les raisons & authoritez par lesquelles il fault que tout le monde avec moy la recongnoisse estre la seconde partie de son immortalité. D'une chose vous prieray en especial, que pour chose qui vous semble estrange, ne vous vueillez aucunement estonner ou scandalizer, si vous n'avez premierement le tout au long bien & diligentement leu & entendu tout le discours. Parce que vostre Secretaire transcrivit & doubla l'escript, lequel vous sembloit, comme à d'autres, que je ne feusse en sens rassiz; quand je l'escrivi, parlant d'icelle, je vous ay dédié cecy, pour à vous & à eulx en rendre raison.

I. Il est pour tout certain que Dieu est, & qu'il a cure des choses de ce monde, comme celui qui *Peut* & *Sçait* tout ce qui luy *Plaist*.

II. Qu'il aye ordonné toutes choses pour l'homme, pour finalement par l'homme estre referées à sa gloire, volunté & honneur, cela est clair.

III. Cela est donc tout certain qu'il ha l'homme plus cher & en plus grande estime que les autres creatures du monde, depuis que pour l'homme toutes choses sont faictes.

IV. Ayant ordonné le monde pour

un fin, but, ou intention de plus grande excellence que ledict monde ; il fault que ledict monde ſoit conduict audict but, combien qu'il tarde. Car il eſt impoſſible que l'omnipotent demeure fraudé de ſa volunté ou ordonnance.

V. Comme ainſi ſoit, qu'il eſt impoſſible de finalement défrauder Dieu de ſa volunté premiere ou ordinative (car la permiſſive n'eſt pas proprement volunté) il fault que ce qu'il ha éternellement ordonné de tous les hommes ſoit faict.

VI. Qu'il euſt éternellement ordonné que toutz les hommes, tant de pere comme de mere, & tant de mere comme de pere, naquiſſent immortelz, pour à jamais luy rendre gloire ; cela eſt très-certain. Car à Roy éternel eſt juſte d'avoir éternelz miniſtres de ſa louenge.

VII. Que toutz les hommes du monde ſoyent dedans le ventre de leur mere corrompus & rendus mortelz, cela eſt clair, parquoi appert clairement qu'en cela Dieu ſoit défraudé de ſon intention.

VIII. Et que toutz les hommes du monde conviennent en cela, de naiſtre mortelz & rebelles à faire le bien qu'ilz promettent (par la raiſon eſcripte en leurs cœurs) de faire, cela eſt clair, dont appert que l'homme eſt cheut en double mortalité, l'une de la partie raiſonnable, & l'autre de la corporelle.

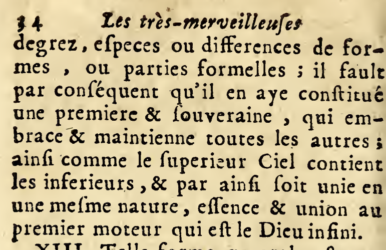
IX. Non-ſeulement le vrai Theolo-

logien, mais aussi le Philosophe convient en cecy, qu'il y aye en l'animal raisonnable une partie spirituelle, ou mentale ou intellectuale, qui est immortelle, & qui de dehors vient en nous, mais aussi convient en ceci, que du Ciel vient à nous avec le corps de la semence paternelle & maternelle, un corps celeste semblable à celui des estoilles, & par ainsi immortel, si par quelque vice de nature corrumpue n'estoit destruit à nostre corporelle mort.

X. Estant ainsi que le Theologien par la divine ordonnance, & le Philosophe par humaine raison démonstrent la mesme verité, tant du corps immortel & séparable, comme de la Mente ou Intellect séparable; il faut necessairement que par la vertu de la divine volunté, toutz les animaulx raisonnables qui oncques furent, soyent en leur entier restituez & rendus par une nouvelle nativité en l'entiere immortalité à eulx préordonnée.

XI. Donc il est de necessité qu'en toutz les hommes ou creatures ayant en soy raison, ladicte raison & partie superieure soit par la semence de nouvelle paternité restituée par un Adam ou premier homme nouveau, affin que toutz soyons remis en nostre entier selon la divine ordonnance.

XII. Le Philosophe constituant par démonstrative raison divers genres,



degrez, eſpeces ou differences de formes, ou parties formelles; il fault par conſéquent qu'il en aye conſtitué une premiere & ſouveraine, qui embrace & maintienne toutes les autres; ainſi comme le ſuperieur Ciel contient les inferieurs, & par ainſi ſoit unie en une meſme nature, eſſence & union au premier moteur qui eſt le Dieu infini.

XIII. Telle forme generale eſt appellée l'Intellect agent, & par Alexandre Philoſophe eſt nommée Dieu, & par Plotin l'Intellect humain Eternel ou qui ſans ceſſe touſiours entend. Les Theologiens aucuns la nomment la ſapience créée, les autres l'Unité créée, les autres la lumiere créée; les Iſmaëlites aucuns le nomment le Moule ou forme, là où eſt formée & moulée toute créature. Les autres l'Eſprit ou ame de Dieu en ce que toutz entendent l'eſſence mobile de Jeſus filz de la Vierge Marie. Les autres le nomment le Mahad ou fonteine & receptacle des ames. Les autres l'entendement ou intellect general, ce qui en ſomme appartient au Roy des Roys & ſeul Pere de l'Immortalité humaine.

XIV. Il eſt donc de neceſſité qu'il ſoit un Pere formel, Mental & General, qui à toutz les préordonnez de Dieu, pour eſtre animaulx raiſonnables, rendent par regeneration, ce qu'ilz ont perdu par prévarication,

tant des premiers parentz, comme d'eulx-mesmes.

XV. Estant conclusion très-certaine, que Dieu & nature ne font rien sans cause ; il fault que comme la generation corrumpuë ha esté faicte, non seulement du pere, mais beaucoup plus de la mere ; aussi la regeneration soit faicte, non-seulement du pere & de la partie superieure ; mais beaucoup plus de la mere & partie inferieure, qui est l'Eve nouvelle.

XVI. Estant conclusion trescertaine & dépendente de la XIII. que dedans la nature materielle de ce monde il y ha diverses especes, sortes, genres ou differences ; il fault que sur toutes en soit une generale & premiere, qui responde à la premiere formelle ou masculine, de la participation de laquelle soit faicte la regeneration de la partie inferieure. Donc il fault qu'il y aye en ce monde une Mere avec sa maternité generale en un Individu, comme il y a un Pere general en Personne.

XVII. Comme ainsi soit qu'il faille que tout le monde soit racheté du Peché & de la Mort, qui est en nous contre la premiere intention de Dieu, il est necessaire que le pere, avec sa paternité generale, soit nommé de l'effect principal qu'il faict en nous, qui est *Salut.* Et pourtant que soubz un Dieu en un seul monde jadis ne fut qu'une seule

langue saincte en parler Hebraique instituée, il faut qu'en Hebreu soit nommé d'un nom qui signifie *Salut*, qui est JESUS.

XVIII. Semblablement fault que la generale & spirituelle Mere du monde porte le nom de son effect, qui est aux rachetez de la Mort rendre la grace de Dieu, & par ce soit nommée Jehanne par excellence dudit nom, Grâce de Dieu.

XIX. Et pour autant que la premiere Generation fut du tout extraicte du Pere seulement, tellement que la mesme substance de la Maternité fut de la partie laterale de la Paternité extraicte, comme en la sacrée Escripture se voit, il fault que toute la gloire de la regeneration soit referée au Pere, combien qu'elle ne se peult accomplir sans la Mere.

XX. Comme donc le sixiesme jour fut créé le Masle & la Femelle en un individu personel, & le jour du Sabat fut la seconde ou laterale partie extraicte du costé d'Adam le vieil, & en fut faicte une femme & ayde semblable & non dissemblable à lui, aussi fault-il que du costé d'Adam nouveau soit extraicte Eve nouvelle, dedans & avec l'ayde de laquelle il engendre ses enfantz qui seront vestuz de deux vestementz.

XXI. C'est pourquoy il y ha deux parties à réparer en la nature humaine, &

& non pas une ſeulement. Car la partie formelle, Maſculine, Paternelle & premiere, eſt ſuperieure & celeſte, laquelle il fault eſtre reſtituée & veſtuë de ſon veſtement de ſalut; & la partie Materielle, Feminine, Maternelle & ſeconde, eſt inferieure & terreſtre, laquelle il ha auſſi par le meſme Pere reſtitué dedans la Mere.

XXII. Saint Paul, à ceſte cauſe, ha mis très-notable difference entre noz deux veſtementz, diſant: Nous en gémiſſant deſirons à ceſte fin, convoitantz d'eſtre surveſtuz de noſtre veſtement ou maiſon qui eſt du Ciel, ſi toutesfoys nous ſerons trouvez veſtuz & non pas nudz. Là nous voyons, qu'il fault eſtre & d'avantage eſtre veſtus, & tiercement eſtre ſuperveſtus du veſtement celeſte. Car noſtre Pere eſt celeſte & ſupraceleſte, & noſtre Mere eſt celeſte & terreſtre tout enſemble.

XXIII. Comme doncques nous debvions eſtre au commencement, eſtant comme les autres animaulx engendrez de Pere & de Mere, veſtus de deux veſtementz d'immortalité, l'un du Pere & l'autre de la Mere, ou l'un en Anime & l'autre en l'Ame, commençant du Corps & du Sang, en ce que nous avons fraudé (par l'envie & operation de Satan) Dieu de ſa volunté: Auſſi faut-il que nous recevions leſdictz deux veſtementz, deſquelz il y a 1500. ans que

nous avons continuellement receu le premier, & 1540. ans après en la maternité a eſté reſtitué le ſecond, lequel 1552. ay veſtu à Paris.

XXIV. Mais comme ce n'eſt pas aſſez que le pere & la mere ſoyent, ſi ilz ne ſont tellement en un individu réduictz, que la totale ſemence & ſubſtance du maſle ſoit environnée, circondée & embraſſée de celle de la Femme, affin que *la Femme environnaſt l'Homme* des hommes & très-parfaict pere, auſſi n'eſt-ce pas aſſez que la *Femme* des femmes ſoit, ne que *l'Homme* des hommes ſoit, ſi, tout ainſi comme la *Femme* & *l'Homme* ſubſtantialement eſtoyent en individu ou perſonne maſle & femelle avant que du coſté d'Adam feuſt extraicte, ne ſont auſſi en un individu réduictz en ſpirituel, chyle & ſang, en laquelle union fault, que toutz les hommes perdus & abaſtardiz, ſoyent regenerez par la blanche & rouge ſemence ſpirituelle.

XXV. C'eſt pourquoy par la Prophetie, pour la plus grande nouveaulté du monde, ſe met en l'eſcripture, que la *Femme* des femmes doibt dedans ſoy environner, non plus un enfant, qui doibve profiter & de grace & d'aage envers Dieu & les hommes; mais un homme parfaict, entier & conſummé.

XXVI. Donc la principale & ſinguliere qualité de ma mere & Vierge Je-

hanne eſpouſe de mon pere Jesus, eſt qu'elle l'environne à jamais, à celle fin que de luy à jamais en elle circondé, caché & uny, ſoit la grace & eſprit de Dieu donné à toutz ceulx qui ſont & ont juſques icy eſté damnez avant qu'ilz fuſſent nays, les reſtituant en leur entier.

XXVII. Et ainſi remplie & munie de la ſubſtance de mondit Pere Jeſus, comme le ſouverain degré de l'Intellect poſſible continuellement environne l'Intellect agent, & la ſouveraine puiſſance de la matiere ou eſprit materiel environne ſa ſouveraine forme, ou comme le corps l'Ame, & l'Ame l'Anime, & l'Anime l'Eſprit, & l'Eſprit la Mente, & la Mente Dieu, elle n'a jamais en 40. ans ceſſé de faire penitence, ſans avoir voulu jamais manger chair, combien que par 30. ans deſdictz 40. n'ha faict aultre choſe que manier chair & viandes pour miniſtrer aux pauvres malades, leſquelz luy ont par divine inſpiration mis le nom de Mere univerſelle, la nommant Madre Johanna, à l'envie des Paulins Hypocrites.

XXVIII. Ainſi l'ayant Dieu eternellement predeſtinée pour ſervir tant d'exemple de vie treſparfaicte, comme de reſtituer tout le monde en la generation Spirituelle, Materielle, Celeſte, & par Eve vieille, perduë, il m'ha conſtitué, comme ſon filz aiſné, à faire

congnoistre par tout le monde ceste nouveaulté, qui est de toute l'escripture la plus nouvelle, & par ce est faite sur la terre des terres ladite nouveaulté de vie.

XXIX. Il fault que ainsi soyons toutz en vie immortelle par une seule mere & vierge restituez, comme nostre pere ha esté d'une vierge & mere engendré, mais cecy est infiniment plus nouveau en nous qu'en luy, à cause que à tout jamais elle cachera & environnera en soi sondict Espoux mon pere celeste, pour de sa substance cachée nous engendrer & recréer; là où la vierge mere Marie ne retint dedans soy que neuf moys mon dict pere, qui est la chair & os de madicte mere.

XXX. Ainsi ha esté par le divin conseil ordonné, à celle fin que le sexe inferieur & plus debile, auquel Satan avoit tant estendu son povoir, que oultre l'avoir occis toute la semence humaine en icelle, luy avoit persuadé qu'elle seroit Dieu ou esguale à Dieu, à celle fin, dis-je, que ledit sexe inferieur cachant dedans soy son espoux, confondist & liast tellement Satan, que luy & sa semence eussent la teste brisée par la semence de la femme.

XXXI. Tout ainsi donc comme en la doctrine demonstrative des Philosophes nous sçavons que combien que ce soit l'intellect agent, qui faict toutes choses en lui, devant qu'elles soient en elles-

mêmes, & qui par ce fait, meut & cause toutes choses, en les mouvant ou ordonnant en leur fin & but, si est-il impossible qu'il face ou accomplisse rien sans son Intellect possible, ou passible, ou inferieur, ou materiel, ou feminin ; aussi est-il impossible que le Roy des roys, Pere des peres, & Forme des formes, puisse accomplir en la restitution de l'homme chose du monde, quant à l'ame ou partie inferieure, sinon d'autant qu'il coopere avec son Espouse, laquelle est le souverain degré de l'intellect possible ou passible, ainsi comme il est le souverain & premier degré de l'agent.

XXXII. C'est pourquoy la semence de la Femme & non de l'homme doibt briser la teste à Satan. C'est pourquoy Debora & Jahel femmes, & non Barac, occisent Sisara le Cananéen ; Judith & non les Ducz d'Israël, occist Holofernes le Babylonien ; Ester & non Mardocai est cause de faire pendre Haman l'Ammalekite ; Ruth la Moabitike est cause de susciter la perduë semence du Messie ; Bethsaba Chrestienne est mere de Salomon l'Eternel Roy en promesse infaillible. En somme tout ce qu'il y ha en bonne part escript des Femmes dedans le vieil testament, est la figure de la Saincte des Sainctes, la Mere & Vierge Pucelle & Espouse generale, qui est la Mere *Jehanne* & Eve nouvelle necessaire à l'Adam nouveau.

XXXIII. A ceste cause y ha en la saincte escripture en Hebreu, lieux innumérables, qui au-lieu du mot, parolle ou lettre Masculine, ont la Feminine, & la Feminine pour la Masculine, là où, ainsi qu'ont bien noté les 72 Senateurs auditeurs de Moyse, est noté & caché ce divin mystere de l'homme & de la Femme generale uniz en un spirituel suppost ou individu; comme le corps avec l'ame, l'ame avec l'anime, l'anime avec l'esprit, l'esprit avec la mente, la terre avec le Ciel, la forme avec sa matiere.

XXXIV. C'est donc ainsi, comme dessus ay escript, affin que en & soubz la plus debile partie de la nature humaine, & par laquelle Satan le très-couard regnard ha assailly & subverty ladicte nature humaine, Dieu tousjours par Jesus-Christ aye absolute & accomplie victoire, laquelle ne feroit pas accomplie, tandis que, par la plus forte & masculine partie seulement, l'auroit deffaict. Car dès le commencement il n'osa en premier lieu assaillir Adam. Ainsi il fault qu'il soit, par la vertu de Dieu, vaincu, estant l'esprit de Dieu caché soubz la plus abjecte créature du monde, comme ha voulu apparoistre ma mere au monde. Car il fault tousjours surmonter un villain & meschant, par quelques armes ou sorte d'assaillir, qu'il eslise, trouve, ou face.

XXXV. Dont je suis du tout asseuré que ceste doctrine, ou esprit, ou spirituelle puissance qu'elle m'ha baillé à jamais, liera Satan & toutz les enfantz dudict Satan. Par ce est en l'Hebreu escript en une seule syllabe & mot, *Luy* & *Elle* en un seul individu t'escachera la teste. Ce qui s'entend elle & sa semence, tout en un individu personnel, & tout en une action. Et par ce l'esprit & mente destinez au premier enfant de la vieille Eve, me sont par ma mere restituez. Et par ce fault que je soys nommé Jehan Cain, portant le nom de madicte mere & du premier nay ou aisné de ce monde, duquel la Couronne est en moy restituée, en la vertu & esprit d'Elie.

XXXVI. Ainsi failloit qu'éternellement feust ordonné, que moyennant la partie Feminine, qui par la meschanceté de Satan ha communement ou esté ou apparu la plus desraisonnable du monde, la raison feust en tout le monde restituée. Ainsi comme la souveraine Authorité a esté par le nouveau Adam au monde replantée, soubz le titre de *Pauvreté*, *Douleur* & *Mespris*, pour confondre les Sataniques & Babyloniques Princes, qui se voulantz déifier & faire proprietaires de ce monde, veulent en *Richesse* avaricieuse, en *Volupté* vitupereuse, & en *Honneurs* indeuz, au monde commander. Pour ceste cause

ma très-saincte Mere *Jochanne* ha en telle *Pauvreté, Douleur* & *Mespris*, comme son Espoux, voulu passer ceste vie, sans soy donner à congnoistre à autre personne du monde qu'à moy, & ce par l'exprès commandement de JESUS mon Pere, qui luy avoit ainsi expressément ordonné. Dont icelle me revelant l'éternel mystere de la restitution, m'ha aussi donné l'éternelle raison par laquelle puys prouver ou confermer toute catholique verité, ou destruire toute faulseté.

Conclusion & Résolution finale.

CHAPITRE X.

TOut ainsi comme de la divine & increée authorité de Dieu la saincte Escripture prophetiquement, & par les Prophetes ou sexe Masculin seulement émanée, proferée, receuë ou escripte, debvoit proceder au monde, de la gent Judaique, le Roy des Juifz, masle des masles & Seigneur des Seigneurs, pour réparer la Masculine & superieure partie de la nature humaine, ce que nous voyons estre en Jesus l'Adam nouveau accomply, aussi faut qu'entre les Gentilz soit faict par Eve nouvelle, qui est la consummation du sexe Feminin, pour réparer l'inferieure & la temporelle en-

ſemble. C'eſt pourquoy les Gentilz, dont la conſummation & ſouveraine puiſſance ha eſté à Romme, gouvernoient leur République par la Sibylline doctrine Féminine & raiſonnable, comme d'icelle ſe voit le ſommaire, tant en Virgile, Juſtin, Tatian, Euſebe, Auguſtin, Theodore & d'autres Autheurs, comme dedans leſdictz Vers Sibyllins Grecz imprimez. Il fault donc, que comme le Roy des Juifz, enſeignant ſeulement trois ans & demy ſans rien eſcripre, ha par l'authorité baillée à ſes Diſciples & ſur toutz à ſaint Pierre, érigé l'éternelle authorité du Papat gardé à Rome juſques à ce qu'il ſoit replanté en la proprieté Syriaque dudict Roy, ainſi par la raiſon preſchée ſeuſeulement un an par la nouvelle Eve mere & Royne du monde, en conſummation de la Sibylline doctrine du peuple Gentil, ſoit érigée l'éternelle raiſon ou droit de la Monarchie dedans le plus certain poſſeſſoire & Manoir deſdictz Gentilz, non pluz Gentilz, mais très-chreſtiens. Le plus certain manoir & proprieté eſt là où le peuple depuis le Deluge monſtre continuité certaine & ſucceſſive de ſon nom, Pays & poſſeſſoire, comme les Juifz d'Abraham & de Melchiſedech. Or eſt-il pour tout-certain que par hiſtoires, en autheurs nullement en cecy ſuſpectz ne reprochables, eſcriptes, ſe treuve que

le premier nom du peuple du monde est le Gauloys, comme en la résolution est escript. Dont il est de necessité, en despit de tout ceulx qui à telle vérité résistent, que par vertu de ladicte doctrine raisonnable, inferieure & feminine, soit dedans ledit pays & peuple ou victorieux ou vaincu, érigé le premier fondement de la temporelle Monarchie. Et comme la court & authorité souveraine de Justice, combien que toutz les enseignementz, tiltres, instrumentz & panchartes soyent perduz, ne laisse à adjuger par seules histoires le droict principalement aux maisons des Princes & anciennes, aussi fault-il necessairement qu'il soit faict pour la Gallique maison. Et Prince ou Seigneur qui ne se vouldroit ayder du plus vieil droict, le povant principalement ainsi prouver & le se faire par-tout adjuger, par seule négligence, seroit du tout indigne du nouveau. Et quiconque auprès d'un Roy ne veult permettre que ledict Roy le congnoisse, ou le congnoissant qu'il use du souverain, c'est-à-dire, du plus ancien droict de son peuple, commet trahison. Car il habandonne par droict son Royaume à très-justement d'autruy estre conquis, combien qu'avec l'espée, à toute sorte de force & d'armes, le veuille deffendre & accroistre. Car le dixiesme & treiziesme article de l'éternelle resolution, ainsi comme l'Epi-

gramme du commencement des raiſons de la Monarchie, eſt très-vray, comme auſſi eſt le reſte, mais là giſt la raiſon principale. Il faut en ſomme que, ne plus ne moins comme tous Princes ſe diſent telz par la grace de Dieu, auſſi il y en aye un qui, par vertu de la raiſonnable doctrine de la mere du monde & chef des Sibyles, ſoit fondé & très-clairement, auſſi-bien comme la Papaulté de Jeſus-Chriſt, ſoit du ſens literal de la ſaincte Eſcripture déduict & démonſtré, ce que qui veult nyer ou mettre en doubte, eſt ou l'Antechriſt, ou ſon Miniſtre. Car il n'y auroit au monde nulle providence, ſi le légitime Prince ne monſtroit par droict divin ſon droict eſtre juſte, & celuy du tyran mauvais. C'eſt le but de la Feminine doctrine, & là où tend leur vray Empire.

De la divine diſpoſition des choſes qui ſont préparées pour la victoire de la Mere du monde.

CHAPITRE XI.

IL eſt eſcript que venant les nopces de l'aigneau, là où il fauldra contraindre à entrer ceulx qui au quart lieu raiſonnablement invitez n'y vouldroient entrer, la Femme de l'eſpoux ou aigneau s'eſt preparée, dont il fault

veoir qui sont ses principaulx ornementz. Et là même est escript que les ornementz sont de bysse ou de fine blancheur, qui sont les oraisons des Sainctz. Donc il fault que comme l'Aigneau, qui est Adam nouveau, est un seul & personnel suppost ou indivis qui est fourny de ses membres constituant son tout, aussi sadicte espouse soit une personne solide Feminine, & non pas mistique ou Ecclesiastique seulement, de laquelle l'ornement soit correspondent à celuy du Roy son espoux. Or est la premiere gloire d'un Seigneur Roy ou Prince d'avoir plusieurs sages enfantz, serviteurs, domestiques & amys. Donc il fault que le souverain ornement, gloire & honneur de ladicte espouse soit de son espoux engendrer & porter plusieurs enfantz à sondictt espoux. C'est pourquoy ladicte Eve nouvelle ha en soy raccueilly & uny avec vestementz blancz comme de bysse ou fine toile toutz les enfantz dudict Roy, à celle fin que chascun en son temps descendent icy bas à estre entez & plantez sur les troncz des corps mortz à eulx jadis predestinez, les luy resuscitant pour replanter la vie éternelle en eulx. C'est le Thesaur que Dieu dès le commencement du monde contre Satanas avoit préparé, à celle fin que tout autant d'hommes predestinez, comme il ha occis & faict estre damnez plustost que nays,

nays, par elle fussent, en vertu de la semence spirituelle de son espoux, restituez. Et par ainsi n'y aura puissance soubz le Ciel qu'elle ne vainquisse, subjugue, domine & surmonte par le moyen de ses enfantz, soubz la conduite de ses deux premiers nays ou enfantz aisnez, qui furent au commencement Cain & Abel, & à la fin Pierre & Jehan, & Elie & Enoch. Car quand l'intelligence bonne & premiere, qui eust faict sainct Jehan-Baptiste Pape, s'il n'eust esté occis, ou Judas s'il n'eust esté par l'ambition & par l'avarice réprouvé & faict suppost de Satan, eut laissé l'un & l'autre, ayant en figure de son premier manifeste chariot, corps, ou ayde qui est Elie, retourné en son origine & total qui est Christ, fut à saint Pierre donnée (combien que plustost eust voulu sus Jacques en Jerusalem demourer) alors sur le Papat passa, jusques à ce que au nom dudict filz aisné de ladicte Eve nouvelle, ladicte intelligence soit maintenant retournée à conduire par raisonnable doctrine tout le monde, pour en la terre faire la vòlunté divine, ainsi comme au Ciel. C'est la souveraine sagesse ou sapience qui puisse estre aux premiers enfantz, de conduire leurs freres mineurs à la vraye obédience de Dieu, & de leur pere & mere. C'est donc le moyen par lequel ladicte Dame & espouse de l'Ai-

greau aura victoire de tout le monde inferieur & corruptible. C'est pourquoy Dieu ha voulu que les armes, lettres & imprimeries feussent en souveraine excellence préparées avant que les deux enfantz ressuscitassent, l'un pour l'authorité sacrée ou Papale, l'autre pour la temporelle & Royale, affin que par telz moyens peussent contraindre tout le monde à l'obédience de l'éternelle loy & au vray usage de raison, quand clairement auront la raison entenduë. Et ainsi quand Satan est le plus armé & muny du monde, fault que la femme par ses enfantz le surmonte, depuis que Satan est seur de les avoir occis & mis une foys pour le moins en voye d'Enfer. Et tout cecy est infiniement plus grande gloire à l'Adam nouveau, que sans se monstrer à l'ennemy, sa femme seule par ses enfantz (estant le tout enrichy de son esprit) le surmonte.

Que tout le monde ha esté en l'inferieur Hemisfere descouvert depuis la nativité de la mere du Monde, qui est la fontaine d'esprit inferieur.

CHAPITRE XII.

POur nient auroit Dieu & nature ordonné le monde & les choses qui en

iceluy ſont, ſi il ne venoit à eſtre par l'homme, pour qui il eſt faict, conſideré, & en ſon fin & but à la gloire du createur referé. Ainſi fault non-ſeulement que toutes les choſes du monde ſe congnoiſſent ; mais que toute l'utilité, honneur & excellence qu'on en peult tirer, petit à petit ſe treuve par l'homme, lequel avant qu'il pechaſt, fut ordonné de labourer au Jardin de tout le monde, après qu'audict labeur auroit faict le rudiment du Paradis terreſtre, & de garder les choſes labourées. Et en premier lieu debvoit congnoiſtre l'univers. La divine Providence par ce en cecy s'eſt voulu monſtrer omnipotente, que depuis que la mere du monde Eve nouvelle naſquiſt, qui fut viron l'an de grace 1500. ans, elle ha plus deſcouvert le monde & principalement des Indes, que par 5500. ans auparavant n'avoit eſté faict. Ce n'eſt pas que du temps de l'Aſſyrienne, de la Medique, de la Grecque, ou de la Romaine Monarchie prétenduë, il n'y euſt au monde auſſi grande ambition, curioſité, vaillantiſe, les artz de navigation, puiſſance, induſtrie, & toute autre partie ou excellente choſe propre à chercher & deſcouvrir pays nouveaulx. Mais pour attendre que la fontaine de l'eſprit divin feuſt incorporée en generale maternité au monde, & que l'Adam nouveau feuſt icy bas temporellement

circondé de ſon eſpouſe, la Providence n'ha permis que tout le monde entierement fut deſcouvert. Car à cauſe que la ſuperieure partie du petit monde, appellé l'homme, ſeulement eſtoit par le Redempteur deſcouverte & répurgée des tenebres de peché, de mort & de Satan, Dieu ha voulu que alors il y ha 1500. ans le ſeul Hemisfere ſuperieur du grand monde feuſt deſcouvert; de-là vient que Mela, Strabo, Pline & Ptolomée, font environ l'advenement de l'Adam nouveau, environ un ſiecle ſeulement differentz. Il eſt certain que Strabo ha eſcript du temps d'Auguſte, Pline de Veſpaſien, Mela de Claude, & Ptolomée d'Antonin, dictz Empereurs. Or n'euſt-on ſçeu multiplier la Religion dudict Adam nouveau, ſi le monde n'euſt eſté congneu & deſcouvert en ſon premier ou ſuperieur Hemisfere. Car en toute la terre n'euſt eſté poſſible que le ſon & parolle des Apoſtres ſe feuſt autrement eſtendu. Et pour autant que par l'eſprit d'Eve nouvelle (qui dedans ſoy circonde, cache, environne, & porte ſon eſpoux Adam nouveau) la partie inferieure du petit monde eſt reſtituée comme la ſuperieure, & qu'il ne reſte plus autre choſe, ſauf que par la raiſon & authorité des deux enfantz de ladicte Eve facent, & en la ſuperieure & en l'inferieure partie du grand monde, reſtituer le regne de

Dieu, & de leur pere Jesus Dieu & Homme, Dieu ha voulu suciter gentz qui premierement ne pensoyent en rien de bien public, sauf que à la gloire ou utilité propre pour descouvrir ladicte inferieure & feminine partie, pour préparer la voye ausdictz deux freres spirituelz, lesquelz aujourd'huy sont au monde, & se sont l'un à l'autre manifesté incontinent, & à cause que les Roys & Dominateurs Babyloniques ont renoncé à tenir rien de Dieu, & se sont par leur propre volunté, un seul & souverain pour le tout, rendus indignes du Royaume esleu de Dieu, se constituant en esgual ou indifferent degré des tyrantz & souverains suppostz de Babylone, & ce par le mauldict & malheureux conseil des souverains disciples, escolliers & suppostz, tant spirituelz, comme temporelz de ladicte Babylone, pour à la figure vraye des Scribes & Pharisiens reprouvez, par plus que trop vray figuré respondre. Par ce l'ange, tant mental comme le spirituel, ou tant l'intellect comme l'intelligence, qui a presenté à Cain, à Ismaël, à Esau, à Dan, à Coreh & à Judas Ischarioth Maistre-d'hostel ou Connestable du Roy des Juifz, la couronne de souveraine humilité & abjection en souveraine predestination de dignité supreme, est venu au monde à Paris le 6 de Janvier 1552. & six mois après l'intellect

& intelligence, à qui heureusement a obéy Abel, Seth, Isaac, Jacob, Benjamin, Moyse & saint Jean l'Evangeliste, est aussi descendu & venu du terrestre Paradis à Paris, soubz les vertus d'Enoch, s'appellant Sainct Jean l'Evangeliste, chercheant sur qui il puisse reposer, sans être contristé, ne par amour propre chassé, auquel appartient tout le droict temporel du monde, comme à son frere tout le spirituel, lequel ilz obtiendront jusques à la venuë du dernier Antechrist; ce que j'ay voulu icy mettre pour en advertir le monde, à cause que dedans l'Apocalypse au Chapitre xj. & au tiers des Actes des Apostres est parlé & prédict d'iceux, pour admonester tout le monde à fuyr l'ire de Dieu, & de leur pere & mere, qui sont avant cinq ans commençantz, & il y ha aujourd'huy en Janvier 1553. six moys decretez, preparez faire le premier jugement du monde, duquel autant plus horrible part adviendra à la France, & principalement à Paris, comme l'on y ha mal traicté & très-cruellement, l'un par sa reprouvée indiscretion, & réprouvé toutz les deux. Car cela est bien pour tout certain que, quand ilz ont en leur souveraine authorité mesprisé ce qui est, & en divine raiso & en autorité le souverain, ils ont aussi réprouvé ce qui est moindre, & ont commis infidelité

capitale. C'eſt donc pour eulx deux que tout le monde nouveau eſt deſcouvert, affin que tout ledict monde ſoit, tant en l'un comme en l'autre Hemisfere, par eulx, ou par l'eſprit, ou ange qui parle en eulx converty à Dieu, à celle fin que ſoit par les vaiſſaulx d'iceulx anges eſleus, ſoit ſur autres qui leurs Couronnes prendront, la volunté de Dieu ſoit faicte comme au ciel, auſſi en la terre; & comme en la partie ſuperieure, auſſi en la partie inferieure; comme ſoubz le general & mental pere du monde, auſſi ſoubz ledict pere & ſoubz la mere enſemble; comme ſoubz l'intellect, auſſi ſoubz l'intelligence enſemble; comme ſoubz l'homme des hommes, auſſi ſoubz ledict homme & ſon eſpouſe enſemble; comme ſoubz l'authorité divine, auſſi ſoubz ladicte authorité de ſouveraine raiſon humaine munie; comme ſoubz le Papat de Dieu ordonné & à Judas (ſi Dieu n'euſt eſté crucifié) avec l'économat ordonné, en la terre ſaincte, auſſi ſoubz ledict Papat reſtitué en ſon lieu & ſoubz le regne enſemble, comme ſoubz l'eſprit & vertu d'Elie, qui de ſaint Jehan-Baptiſte retourna & paſſa à la Transfiguration dedans ſon auteur, fons & origine, ayant jà abandonné Judas, ſur lequel il fut ſeulement depuis la mort de ſainct Jehan juſques à la Transfiguration, par laquelle ſe retourna en ſa ſource

d'un costé, ainsi comme Moyse de l'autre, lequel Moyse, en la cene dormant sainct Jean, passa en luy, & reposa jusques à ce qu'il fut ravy d'Ephese en Paradis terrestre, dont il est retourné & chemine nudz piedz & nuë teste, incongneu au monde jusques au terrible jour de sa manifestation, si d'aventure par l'amour propre ou superbe du tronc ne se part pour en un autre aller. Ainsi fault que soubz Elie & soubz luy tout ensemble, tout le monde soit conduict à la verité éternelle de l'évangelique regne. Ces deux icy sont tout en un an mesme sortiz du Paradis terrestre, pour ressusciter & monstrer la possibilité de la résurrection sur les mortifiez & très-voluntairement en eulx mortz & occis, & vrayement adnihilez troncz des corps cheminantz sur terre. Ce sont les vrays instituteurs du regne évangelique & de l'Evangile du regne, qui feront accomplir ce dernier signe du jour du dernier Jugement, qui est, que premierement au veu & sceu de tout le monde, tout ledict monde oye avec très-claires raisons prescher l'Evangile du regne, qui ainsi, à cette cause, en ce lieu-là se nomme & non autre part. C'est à eulx d'instituer les légatz de la légation éternelle, qui en tout le monde constitueront les fiefz, ressortz, confins & obédience des douze Sieges apostoliques,

pour juger les dix Tribuz d'Israël, desquelz au monde restituer, il fault que l'ange de Judas soit l'autheur, à cause que le Satan dudict Judas en fut destructeur. Car il (qui autrement ha conduict innumerables personnes autres qu'Elie à salut) est le general esprit & vertu sur les douze peres de nature & sur les douze Patriarches (car Dan est engendré au lieu & droict de Joseph par l'infidelité & impatience de Rachel sa mere voluntaire) & sur les douze Apostres, parquoy l'infaillible verité l'avoit bien esleu & constitué principal & premier dispensateur des choses qui à la maison de Jesus-Christ appartenoyent. Mais à cause que de la puissance de la matiere est extraicte la forme, & que le corps animal est premier que le spirituel, & que l'imparfaict est premier que le parfaict, il ha faillu que Satan en Cain, en Ismaël, Esau, Dan, Coreh & Judas, toutz en premier lieu de nature constituez, dominast, à celle fin que Dieu se monstrast omnipotent par la resistence faicte contre ledict Satan, depuis qu'il auroit vaincu tant de fois. Car combien que les telz se disent damnez, si en est-il de toutz restitué un vestement. Car il failloit que pour monstrer infiniement infinie la divine puissance, elle laissast si avant la bride à Satan, que le cours de la loy de nature feust empesché &

rompu, non-ſeulement en Adam & Eve, mais beaucoup plus en Cain, qui en lieu d'exercer ſainctement comme il debvoit ſa papaulté commiſt fratricide, & auſſi dedans les premieres ſemences d'Abraham, d'Iſaac, de Jacob, qui avoit ſa premiere intention de pouvoir engendrer enfantz en Rachel, au droict de laquelle naſquiſt Dan en ſa chambriere, comme Iſmaël en celle de Sarah. Et quand ledict Satan retournant en la race Levitique au ſecond lieu, contre Moſeh qui eſtoit reſtitué au premier au lieu d'Abel, eut faict ſon effort, voulant perturber la papaulté levitique, dont Coreh, Dathan & Abiron perirent, il demeura confus. Et finalement eſtant en Judas arrivé, a tant de licence, qu'il feiſt mettre à mort le Filz de Dieu mon Pere & Roy ſouverain, duquel il ha aultrement eſté Conneſtable & Pontife, duquel il étoit Vicaire, à ceſte heure eſt lyé & mis au puys de l'abyſme, par la debile & pure humaine ſemence de la femme, & non pas par celle de l'homme. Et au contraire tousjours ſe liſt avoir eſté victorieux celuy d'Abel en luy, en Seth, en Enoch le bon, en Iſaac, Jacob, Benjamin, Moſes, ſaint Jehan l'Evangeliſte. Là où le premier (combien qu'il en aye innumerables de ſecretes qui en leur lieu & temps ſeront manifeſtées) n'ha eu que deux victoires apparentes,

l'une en Elie, & l'autre en sainct Jean-Baptiste, qui nasquit six mois avant le Redempteur Pere, fondement, substance, source & vertu, de toutz les bons espritz. Vray est qu'ilz ont eulx & leurs membres passé par innumerables indivis ou personnes, là où ilz ont, peu à peu transformant, acquis pour le corps glorieux troys elementz immortelz, attendant le quart, comme escript Job 33. que Dieu faict cela *Seloss Peamaim*; c'est-à-dire, par trois fois deux fois, avec toutz les hommes, qu'il révoque & suscite leur ame des enfers & de corruption pour les ramener à lumiere. Par ce en la primitive Eglise on chantoit : *Délivre, Seigneur, les ames des peines d'enfer, &c.* Et par ce Jesus prescha non infructueusement aux enfers, aux espritz de ceulx qui par infidelité avoient au déluge esté damnez, & ne leur prescha en vain. Car sa parolle ne retournera jamais vuide, ou en vain à luy. C'est pour veoir comment les deux salvateurs Ministres de Jesus sont resuscitez, pour en tout le monde universellement planter l'Evangile. Si forte est la forte femme, leur mere omnipotente.

Les lieux ausquelz est en l'Escripture saincte très-clairement testifié des deux Enfantz de la Mere du monde, ou de Cain & Abel, qui doibvent en esprit tout le monde descouvert par l'Evangile, recouvrir.

CHAPITRE XIII.

PRemierement, que S. Jehan l'Evangeliste deust une autre & seconde fois retourner icy en ce monde & vestu de corps prophetizer ou prescher, il est très-clairement exposé au Chapitre dixiesme de l'Apocalypse, à la fin, là où il est dict personnellement & sans aulcune parabole audict sainct Jehan, depuis qu'il eut devoré le livre doulx au goust & amer au ventre : Il te fault une autrefois (depuis l'Apocalypse que tu escriptz & prophetizes à ceste heure) prophetizer aux gentz, aux peuples & aux langues, & à beaucoup de regnes. Cecy est très-clair de Jehan l'Evangeliste autheur de l'Apocalypse, tellement qu'il fault que dedans tout le monde à nous revelé, soit exposé par luy l'Evangile du regne. Quand est d'Elie ou de son esprit & vertu, en un aultre corps qu'en celuy de saint Jehan Baptiste (qui ha accomply ma penitence) il est pour tout

tout certain par la parolle de l'éternelle verité qu'il doibt revenir en ce monde. Car Jesus dict ainsi de sainct Jehan-Baptiste. Je vous dis pour certain que desjà Elie est venu, & ilz ont faict en luy ce qu'ilz ont voulu (ce qui s'entend de l'advenement premier d'Elie dedans Jehan, lequel Herodes feist occir.) Et là mesme dict, quand Elie viendra il restituera toutes choses, ce que n'a jamais faict ledict Jehan-Baptiste ne aultre. Donc il fault que ce soit à ceste heure avant le jour terrible & espouventable. C'est pourquoy par Moyse au Deuteronome est proferé & prophetizé deux foys près à près, que Dieu suscitera un Prophete semblable à luy. Le premier est Elie, le second est Enoch qui sont resuscitez, & non pas naiz comme les autres hommes. Car Jesus mon pere Dieu homme est nay, & non pas du ventre de la Vierge Marie resuscité. Semblablement Jehan-Baptiste est nay le plus grand des enfantz de femme. Donc il n'est possible d'exposer ces deux lieux de l'Escripture d'autres personnes que des deux Jehans, ou d'Elie & d'Enoch. Toutz les anciens & modernes entendent les parolles du Prophete Habdias, là où il dict : *Et ascendent salvatores, &c.* du Roy Messie & de ses Sectateurs ; mais à la verité ce lieu-là ne se peult entendre sauf que des deux salvateurs, partant de la captivité de

Sarfath qui est la France, qui reconduiront l'Eglise aux fondementz de Jerusalem la vraye pour y veoir la celeste cité, de laquelle escript Tertulien, que jadis au Ciel fut sus la basse Jerusalem veue par long-temps pendente au matin en l'air, & que cela fut noté aulx gentiles annales, pour monstrer la verité des parolles de sainct Jehan en l'Apocalypse, qui dict que Jerusalem descendra du Ciel, &c. Et que telz deux Prophetes soient appellez Salvateurs, il ne s'en fault esmerveiller soubz celuy qui estant seul Salvateur, donne & communique aux siens le nom d'estre faictz & appellez Dieux, Sainctz, Roys, Papes, Anges, & generalement ce qu'il ha d'honneurs divins. C'est à faire à eulx, ainsi comme à toutz les Sainctz, comme dist S. Paul, accomplir (aux membres comme au chef) ce qui default aux passions, ou des passions de Christ pour son corps, qui est l'Eglise. Et par cela il fault que lesdictz deux Prophetes soient occis, ou de glaive & par effusion du sang, ou par quelque violente mort, affin que au corps à l'immortel uny glorifient Dieu, puis resusciteront. C'est ce qu'en escripvit jadis le sainct Esprit par sainct Jehan l'Evangeliste en l'Apolypse au Chapitre unziesme, disant : Et je donneray (dist Dieu) à mes deux tesmoings qu'ilz prophetizeront par mille deux

cens ſoixante jours, couvertz ou veſtus de ſacz & très-vilz veſtementz. Ces deux ce ſont deux Olives (ainſi comme en eſcript Zacharie) & ſont deux Candelabres vis-à-vis du Seigneur de la terre conſtituez. (Car l'un eſt pour le general Vicariat de la Mente generale, l'autre pour l'eſprit general, comme l'intellect Agent & le Poſſible.) Et ſi quelqu'un leur vouldra nuyre, le feu ſortira de leur bouche, & devorera leurs ennemys. Et ſi quelqu'un leur veult porter nuiſance ou faire leſion, ainſi ſera occis, comme il leur vouloit nuyre. Ilz ont puiſſance de ſerrer le Ciel, durant le temps de leur Prophetie, qu'il ne pleuve point. Et ont puiſſance ſur les eaues de les convertir en ſang, & de ferir la terre de toutes playes toutes les fois & quantes qu'ilz vouldront. Et quand ilz auront finy leur teſmoignage, la beſte qui eſt montée de l'abyme d'enfer (c'eſt-à-dire, la ſouveraine puiſſance du Babylonique monde) fera guerre contre eulx, & les vraincra & les occira. Et leurs corps demoureront giſantz dedans les places de la grande cité, qui ſpirituellement s'apelle Sodome & Egypte, là où ha eſté crucifié leur Seigneur. (Il n'y ha lieu au monde là où, avec plus d'irriſion & hypocriſie & cruaulté, ſoit ſpirituellement crucifié Jeſus-Chriſt, que là où il ha faict quant au temporel les

plus souveraines graces du monde, ainsi que jadis avoit faict en Jerusalem Syriaque.) Et plusieurs des tribus des peuples, des langues & des Gentilz, regarderont leurs corps par trois jours & demy, & ne permetteront pas que leurs corps soient ensevelis. Et les habitateurs de la terre (non pas du ciel; sçavoir est les Atheistes dont le monde est plain) se resjouyront sur eulx, & s'entrepresenteront ou envoyeront presentz les uns aux autres, à cause que ces deux Prophetes ont tourmenté ceulx qui sont sur la terre. Et depuis troys jours & demy l'Esprit de vie venant de Dieu, entrera en eulx, & seront sur leurs piedz, & & grande terreur cherra sur ceulx qui les voiront, & ilz orront une grande voix du Ciel, leur disant: Montez icy. Et ilz monteront en la nuée, & leurs ennemis les regarderont. Et à ceste heure-là sera faict un très-grand Terremote, & la dixiesme partie de la cité ruinera, & seront occis sept mille noms (mauvaises & sataniques intelligences, avec la tierce partie du monde, comme les enfantz du mauldict Cham dont descendent les meschantz) d'hommes, & les autres conduitz à crainte donneront gloire au Dieu du Ciel. Voilà l'Histoire manifeste des deux tesmoings, en laquelle combien qu'il y peult avoir quelque Allegorie & sens spirituel, toutesfois litteralemeut ilz sont deux, qui en-

semble seront pour la vérité divine justiciez & executez, & visiblement depuis la mort au Quart jour resusciteront, comme leur Seigneur avant le tiers resuscita, & seront depuis visiblement élevez au Ciel, à la gloire des bons & confusion des meschantz. Au surplus, j'ay au precedent Chapitre monstré, comment la mesme intelligence, esprit, ange ou vertu qui presidoit en S. Jehan, lequel, comme premier annunciateur du Seigneur, s'il n'eust esté occis, eust esté, comme c'estoit la raison, esleu Pape, depuis sa mort passa sur Judas (parce qu'il estoit esleu à l'économat ou charge des affaires de la Royale maison) jusques à ce que par sa symoniaque ou giesique ambition perdit celle coronne, & passa sur sainct Pierre, lequel à cause de la mesme confession qu'avoit faict sainct Jehan, fut esleu Pape, duquel l'intelligence ha duré à Romme (combien qu'il y ha six cens ans que à très-grand regret ladicte *Sechinah*, où esprit feminin ne treuve sur qui aller, à cause des qualitez de Simon Magus & de Neron, lesquelles qualitez, aux mechantz Papes, ont quasi depuis Sylvestre dominé ; mais principalement depuis l'élection, ou defection d'Allemaigne) par 1546 ans, tant que laissant ledict esprit, le Pape Paule, passant par la mere du monde, en qui elle s'estoit avec Jesus-Christ son

chef retirée, eſt venue en Elie Pandochien ſon filz aiſné & reſtitué, qui à ceſte cauſe ha le chef de ceſte Prophetie, par laquelle avec ſon frere Enoch clôt & nul ne peult ouvrir, ouvre & nul ne peut ſerrer. Car le pere Jeſus conduict JEHAN CAIN, & la mere JOCHANNA conduict JEHAN ABEL.

La raiſon claire comment l'on peult monſtrer que une meſme intelligence, intellect, genie ou ange paſſe d'un corps en autre.

CHAPITRE XIV.

COmbien que l'Eſcripture nous montre très-clairement que quand la Coronne de Dieu ordonnée à quelconque perſonne (par laquelle coronne s'entend la grace ſouveraine en noſtre vie par noz anges preſentée) ne ſe tient ou garde bien, il fault qu'une aultre la reçoive, neantmoins le congnoiſtre par raiſon, & non-ſeulement par authorité eſt choſe fort utile, & à redarguer l'impieté du preſent monde neceſſaire. Je laiſſeray à conſiderer la ſouveraine authorité des articles de foy entre les Juifz, qui tiennent que revolution des ames ſe faict, & nonſeulement des Mentes, Eſpritz, Animes, deſquelz Pythagoras, fort ap-

prouvé & loüé par l'esprit de sainct Jehan l'Evangeliste resuscité, receut sa doctrine de la Metempsychose, & y mettant Platon avec toutz les plus excellentz Philosophes en compaignie, pour la prouver, viendray à la raison tirée de l'Aristote, souverain ennemy de Dieu en ses escriptz, en diffinissant avec luy l'ame. Donc disant que l'ame est l'acte, action, ou effect motif du corps naturel organizé, qui en sa puissance ha vie, combien qu'il eust beaucoup mieulx dict, l'ame est une divine & invisible vertu, d'où procede l'acte ou action du corps, &c. Néantmoins j'approuve, pour m'en servir, que l'ame ce soit un acte. Donc il est pour tout certain que l'acte different monstre l'Agent, ou l'Ame agente estre differente. Comme nous voyons entre un Bœuf, un Asne & un Cheval, estre difference de formes. Or si il est certain, comme il est, que par les differences des formes, ou des actes animaux, se voit la difference desdictes formes, ou ames; aussi par la similitude & uniformité desdictes actions, ou intentions, ou actes, on congnoist la similitude & uniformité des ames ou divines vertus qui principallement sont en l'homme. Combien que ne l'Aristote, ne autre Maistre de Philosophie n'eust baillé la susdicte diffinition, si est-elle bonne pour prouver l'intention susdicte. Car

il eſt très-certain que c'eſt la meilleure preuve que l'on puiſſe avoir des divines vertus & puiſſances cachées, ou intelligences, que par leurs effectz, actes, actions, ou intentions les diffinir, qui eſt la diffinition, *ab effectis ad cauſas*, comme ilz diſent, *ſive ad ſua efficientia, aut agentia.* Or y ha-il une autre ptopoſition en l'Ariſtote & en la doctrine de raiſon, qui dict : Que ſelon qu'il eſt de diverſes ſortes de corps, auſſi eſt-il de diverſes ſortes d'ames, ou de matieres animées. Donc il fault qu'il y aye deux extremes degrez, tant entre les formes ou ames, comme entre les matieres ou corps. Dont nous voyons trois differences, la ſouveraine forme ou matiere en hault, & l'inferieure à bas, & les moyennes au milieu. S'il y quelque raiſon de congnoiſtre les ſouveraines, comme il eſt très-certain, car en toute multitude il y a quelque choſe ſouverain & premier, tant en ordre, comme en nobleſſe & excellence ; par conſéquent ſecond, tiers, & quart & quint en degré ſe treuve, & par effect ſe congnoiſt. Or pour venir à propos, Dieu & nature ſa fille qui ne font rien ſans cauſe finale & principalement en l'homme, pour lequel toutes choſes ſont faictes, ont ordonné, que l'homme animal raiſonnable veſcut autant qu'il eſt poſſible ſelon la raiſon. Donc il fault neceſſairement que ceulx

qui en premier lieu ont esté ou naiz ou ordonnez de Dieu ou de nature, au lieu à eulx ordonné, eussent du Ciel une conduicte ou intelligence de tel ordre, office, ou dignité, comme ilz debvoient au monde pratiquer. C'est la vertu de préordination, ou predestination, laquelle, quelque dispute qu'on face au contraire, ainsi qu'il est vray qu'elle vient au commencement par la seule divine volonté & sans aucune nostre cooperation, merite, ou grace, aussi depuis que l'Ange, ou Intelligence guide de telle ordonnance, est conjoinct à nous par liberal arbitre (qui est plus par la grace restitué, que par Satan ne fut gasté) il est certain qu'il est en nostre puissance de tenir & garder ladicte coronne angelique, ou de la contrister & chasser. Ainsi le divin desir de la premiere intelligence du monde, sauf celle de Jesus-Christ, qui est unie à sa divinité, avant le commencement du monde, ha esté tousjours destiné sur les premiers nays en ce monde, pour y faire pratiquer la raison & loy éternelle. Quant est de l'intellect ou mente du Redempteur, elle est le fons, origine & chef, tant de la vie des Anges, comme des hommes. La très-saincte intention ha bien esté presentée à Cain, à Ismaël, à Esau, à Dan, à Coreh & à Judas, tout ne plus ne moins comme à Sem, à Levi, à Finées, à Elie, à Eli-

ſée & autres. Mais par l'amour propre, deſirantz d'eſtre Tiranz & non Peres ou Princes, toutz ont frauldé Dieu de ſon intention. Et à cauſe de la dubitation de Moyſe, ſon Ange euſt faict ſes effectz en Coreh, pour introduire le peuple par un Prebſtre, pluſtoſt que par un Séculier, ſinon qu'il, meu d'ambition & non d'amour de la raiſon par un autre calumnier, vouloit dominer avec ſédition. Et n'ha ladicte premiere intelligence jamais trouvé repos qui ſoit à nous manifeſté, ſauf qu'en Elie, Eliſée, & en ordre d'Elie, de-là ou par les Eſſenes Hermites paſſa en S. Jehan-Baptiſte; mais à bons Papes, alors n'eſtoit donné par les Tyranz & Princes authorité ne crédit, comme l'on voit d'Achab & Jezabel, à Elie meſmes qui avoit la puiſſance du ciel à commandement. Le deſir donc de ladicte premiere intelligence ne ſe voit point clairement en l'Eſcripture juſques à Elie & à Jehan-Baptiſte. Et c'eſt pourquoy il eſt appellé d'Elie & non des autres, tant obediens, comme inobediens, qui par leur faulte en ont la coronne ou la renommée perdue, juſques à tant que la Mere du monde, de laquelle fault que toutz, ſelon l'ordre divin, ſoient enfantz ſpirituelz & éternelz & immortelz (j'entendz les préordonnez; car au monde Babylonique il y ha eu & ſont encores innumerables Egyptiens diaboliques ſin-

ges, non pas hommes, baſtiz, comme dict le Prophete, de chair d'aſne) comme de la maratre Eve la vieille ſont occis, m'en ha revelé le ſecret. Il eſt vray que la réſolution ferme & conſtante de la revolution de la mente ſeulement ou de l'eſprit, ou de l'anime, ou de l'ame, ou de tout enſemble, m'ha eſté donnée par une ſeule veue de mon frere Jehan Abel, qui encores ne me congnoiſt pas bien. Mais toutesfoys ce qu'il en ſçait, c'eſt de la révelation de l'eſprit de noſtre mere (laquelle parce que le tronc mort, là où ha reposé Jehan, ne s'eſt voulu humilier à congnoiſtre & apprendre de ſon eſprit, eſt pour eſtre reprouvé & Antechriſt) de laquelle la révolution eſt d'Eve en Naomah femme de Noeh, appellé Veſta & Reha, & de-là en Sarah, Ribcah & Rachel, en Jocabed, & en Marie ſeur de Moyſe, & de-là ſur la Vierge Marie, qui affin que tel eſprit infetieur & royal & materiel, & mouvant localement feuſt après ſa mort & coronnement donné audict ſainct Janabel mon frere, fut recommandé. C'eſt pourquoy en la croix mon Pere recommanda à madicte mere grand Vierge Marie ledict Saint Jehan Abel, luy diſant : *Femme voilà ton Filz*; comme voulant dire : O angelique intelligence & ſpirituelle vertu preſidente en ma Mere, toy qui es ſouverain eſprit materiel ou

inferieur, je t'ordonne d'aller gouverner Jehan. Et vous Jehan vous serez filz de ladicte Femme ma mere qui vous environnera, affin que dedans ledict esprit inferieur & temporel, qui est de David Roy très-aymé; vous, comme un autre moy-mesme, ayez mon regne temporel, comme ledict David, an nom duquel, vestu dudict esprit, vous aurez en mondict Royaume la senestre ou puissance seconde, c'est-à-dire du monde inferieur. C'est pourquoy, je vous recommande l'un à l'autre, affin que l'heritage, de par la mere vraye Bethsaba délivrée du maulvais mary, soit donné au filz Salomon spirituel, lequel sa mere ainsi ha coronné. C'est pour monstrer pourquoy est mis en l'Evangile, que saint Jehan Abel, avec son frere Jacques Evesque ou Pape de Jerusalem, quand ilz ne sçavoyent pas encores de qui ilz fussent espritz par leur mere & non par eulx, demanderent la dextre & la senestre du regne divin, laquelle petition leur conceda quant au merite, & croix & mort, laquelle maintenant nous fault souffrir; mais de se seoir à la dextre en JERUSALEM en l'Orient, ou à la senestre, en la Gaule, ou à Romme en l'Occident, ce n'est qu'à la divine disposition, qui se gardoit pour ce temps icy qui estoit dispose pour nous. C'est pourquoy l'intelligence de Sainct Pierre, & qui

qui euſt deu eſtre de Jacques Zebedeen, voyant bien que Jehan debvoit avoir, comme il eſtoit digne, de grandes préeminences, demanda ainſi à noſtre Seigneur dudict Jehan. Et ceſtuy-cy qu'en ſera-il? Et le Seigneur luy diſt: Si je veulx qu'il demeure juſques à ce que je retourne, Qu'en as-tu à faire? Suys-moy. Car Saint Pierre en ſon intelligence ſentoit bien, que ſon ordre deviendroit, tout ainſi comme Judas le trahiſtre maiſtre d'hoſtel, parquoy il failloit que à Jacques & à Jehan advint, ce dont à ceſte cauſe & Pierre & les autres Apoſtres eurent envie. Et certes, quant les parentz ſont autant ou plus vertueux que les autres, mais qu'ilz ſoyent du tout mortz au monde & mortifiez, & autant ou plus parfaictz ſans aucune ambition, ils ſont à preferer. J'ay voulu ces lieux citer pour monſtrer par hiſtoires ſacrées la preuve des actes ou effectz des Ames, Anges ou intelligences divines. Car il eſt impoſſible d'avoir autrement amené à prouve ſenſible les raiſons d'Ariſtote, à cauſe que quand aux actes ou effectz de l'Ame ou de l'intelligence, il n'y ha rien dans les hiſtoires humaines qui ne ſoit corrumpu & doubteux. Car ce n'ha eſté qu'hypocriſie & diſſimulation que le monde. Au ſurplus pour congnoiſtre les conditions de ladicte Mere generale du monde, il fault veoir le livre de la

parfaicte Republique, & la déclaration de l'Arbre des Noms divins, & Ruth. Vray est que dedans les livres des auditeurs de Moyse en lieux innumerables est de ladicte Mere du monde parlé. Mais tresclairement se voit tel mystere caché par le saict Esprit dedans Jeremie, 23. c. & 33. c. où il repete les mêmes sentences du Messie soubz Masculin genre, & en après soubz le Feminin, disant: Voicy les jours viennent, dict le Seigneur Dieu, & je susciteray pour David le Germe LE Juste & le Germe LA Juste, & regnera ROY, & fera estre sage, & fera jugement & justice en la terre. En son temps sera saulvé Judah, & Israël habitera en Esperance. Par cecy se voit que la Nature Feminine au 33. chapitre, & la Nature Masculine au 24. doibt regner. Mais il y ha infiniment plus d'excellence de regne dedans & avec le regne Feminin que avec le Masculin. Car Dieu par moindre force se monstre, & se veult, pour accroistre sa gloire, manifester plus excellent que par la plus grande. Et par ainsi adjoint la mesme difference Masculine & Feminine disant, & c'est icy le Nom qu'ilz appelleront LUY (au 23. c.) & qu'ilz appelleront ELLE, au 23. c. (*Jehouah* ou le Seigneur *Tetragrammaton* est notre Justice. Ainsi en David au Pseaulme de la reprobation de la Pierre. L'Arbre des Noms divins, le

Zohar & le *Racanati*, avec les commentaires de Ruth & le livre Bahir enseignèront le reste, comme aussi feront innumerables autres escriptz, tant Hebrieux, Chaldées, comme Latins ou Françoys à ces fins dressés.

Adhortation à la Gaule ou Gallique Peuple.

CHAPITRE XV.

Comme il pleut à Dieu soubz le Gallique nom jadis instituer l'aage doré, donnant tres-certaine persuasion, tant par les livres Sibyllins comme aussi par les Sacrez, qu'il faut que tel Siecle soit restitué au monde, aussi fault-il tenir pour tout certain que Dieu immuable, dedans ledit Gallique peuple restituera toutes choses par son adversaire Satan destruictes, faisant fondement par les deux premiers Espritz du monde, lesquelz à ces fins furent de Dieu sur les deux premiers hommes naturelz constituez, selon que dessus est dict. Mais soit assuré quiconque vouldra eschapper l'horrible severité & vengeance divine qu'il faut qu'il se convertisse à la predication d'Enoch & d'Elie, avant que le temps present soit esgaly au 1556. ans qu'advint le Déluge en Divin decret. Car il y eut alors 100. ans de temps d'advantage, pour aussi faire

l'Arche, donnez aux tresendurcis peuples, pour venir par penitence à l'horrible punition du Deluge, & de là à l'heureux principe dudict siecle d'or; mais aujourd'huy, à cause de la grande congnoissance des Chrestiens en la maison des Treschrestiens, n'est rien promis oultre 1556 ans de salut, pour au jugement premier venir; & de là au siecle d'or en la Gaule, son recommencement sera. Pourtant chascun y pense, car ma Mere l'ha dict. Et ne fault que quelconque Peuple ou personne qui soit au monde, se tienne asseuré de sa vocation ou de son Ange ou Coronne, sauf que d'autant, comme par vraye humilité, sans aulcun amour propre, avec bonnes œuvres, & du tout en charité fondées, on s'efforce à faire certaine sa vocation ou Angelique presidence. Car nous voyons toute la Nature humaine, pour laquelle jusques en vie éternelle conduyre, Dieu a créé le monde, par un seul peché avoir esté à la mort universellement destinée. Semblablement, à cause que nully ne faisoit plus certaine sa vocation, mais alloit du tout au contraire, nous sçavons tout le monde (sauf huict personnes) avoir esté par le Deluge destruict. Les Juifs qui sont la trespredestinée semence d'Abraham, ont esté despouillez de leur Pays, Privileges & Roy, par avoir la vie & œuvres contraires aux bonnes & belles pa-

rolles. Ne voyons-nous pas le ſouverain Promoteur de ladicte Gent, Moyſe, avoir eſté reprouvé par un peu de dubitation, en telle ſorte qu'il ne ſceuſt introduire ſon peuple en la terre ſaincte? Ne voyons-nous pas, depuis que Dieu luy eut dict qu'il n'y entreroit pas, ou n'y conduiroit pas ledict peuple, que non-ſeulement luy, quant a ceſt effect, mais beaucoup plus Coreh ſon frere Levitique, de la ſeconde maiſon & meridionale influence miſericordieuſe de Cahat, en fut reprouvé avec ſigne exterieur de l'ire de Dieu, pour donner l'Ange à Benjamin en Joſué? Que dirons-nous de Saul, qui eſleu en execution de la volunté deſordonnée du peuple de Dieu, fut mis au regne pour la tribu treſaymée dudict Benjamin, & par ſon inobedience fut reprouvé? Et par qui reprouvé? Par le même Pape Samuel qui l'avoit de par Dieu eſleu. Que dirons-nous de David, qui treſaymé de Dieu, & de Regne & de Prophetie excellentiſſimement orné, toutesfois n'eſt pas jugé idoine à fonder le temple, à cauſe qu'il eſtoit ſouillé du peché & homicide? Le ſemblable ſe voit en Salomon ſon filz, auquel combien qu'il feuſt concedé, fonder le temple de Dieu, & qu'il lui feuſt & à luy & à ſon pere promis l'Ange ou l'intelligence du regne ou ſiege éternel, neantmoins à cauſe que par tyrannies eſtoit grand op-

pressеur de son peuple , & tout confict en paillardise & faulse religion , il fut en sa posterité fraudé de la promesse à lui faicte. En somme il n'y ha autre raison de perdre son bon ange , ou sa predestination , ou sa vocation , ou quelque faveur ou signe d'Election , sauf que par vivre au contraire de sadicte predestination. De là où vient fort à considerer la parolle du docteur qui dict : N'es-tu pas predestiné ? fais par bonnes œuvres que tu le soyes. Cecy est conforme à la sentence de S. Pierre dessus-dicte là où il ha escript : Faictes diligence , mes freres , que par voz bonnes œuvres (cela s'entend de Dieu préparées , affin que nous y cheminions) vous rendez certaine vostre vocation. Et à ce propos S. Paul ha escript : Je chastie mon corps , & le reduictz en servitude , affin que ayant aux autres presché, je ne soye reprouvé. Donc cela est pour tout certain que sainct Paul mesmes , qui est le plus predestiné homme de l'Evangile , eust esté réprouvé , si par bonnes œuvres en foy & charité fondées , n'eust conferme sa vocation. Pour autant est en l'Apocalypse escript. *Opera enim illorum sequuntur illos.* C'est à dire leurs œuvres bonnes & de foy & de charité du tout munies les suyvent. C'est pourquoy au dernier jour du jugement il sera dict : Que qui aura les œuvres ainsi en foy & en charité faictes , ayant don-

né au famelique à menger, au sitibonde à boire, au desnué vestement, au prisonnier consolation & ayde, au malade confort, au mort la sepulture, & ainsi des œuvres spirituelles, sera au regne Eternel appellé, & non qui aura ou la foy où les Ceremonies religieuses seulement. A ceste cause nostre pere celeste ha mis les Paraboles de sa doctrine toutes à ceste fin, & entre les autres celle des deux enfantz du Pere de famille, dont l'un promet d'aller à la vigne & n'y va pas, l'autre dict qu'il n'yra pas & y va, & laboure la vigne. Puis demande nostre Pere, Lequel de ces deux ha faict la paternelle volunté: celui qui ha faict le labeur de la vigne. Ainsi en faict & non en parolle ou foy seule, consiste la confirmation de la vocation. Par ceste cause ce n'est ne le Prebstre ne le Levite qui guarist ou qui visite, pour essayer de guarir le navré en la voye de Jerusalem en Jericho, mais celui qui avec luy faict misericorde, ou qui accomplist l'œuvre de charité. Et par cela le mesme Samaritain Saulveur du monde, & vray medecin du navré, le consigne au Quart visiteur ou Hostellier, qui est Elie le Pandochée, ou logeur, aydeur, sollageur, recepveur, supporteur & excuseur de toutz vivantz, affin qu'il aye cure dudict navré, & lui dict qu'il acheve de le guarir pour en recepvoir ce qu'il y aura despendu d'avantage deux deniers que

ledict Samaritain luy donne, en Nature l'un, & en Grace l'autre, avec la raison de sa supererogation. C'est la raison des talentz multipliez, & des Mines multipliées. Resolution du tout est, Que comme tout arbre se congnoist du fruict & tout homme de bien de l'œuvre, aussi l'Esprit de Dieu se congnoist, combien qu'il soit par la meschanceté mesme, & non seulement par les meschantz proferé : qui est reigle fort à noter. Car quand Satan seul eust dict que mon pere Jesus estoit Dieu, il l'eust faillu croyre à cause de la divine puissance qui le contraignoit.

Le reste de l'adhortation pour le peuple Gauloys. Ne plus ne moins comme dedans les vrays hommes de bien les œuvres & la bonté sont la vraye racine de persuader ou de Rhetorique, selon ce que dict le Quintilian diffinissant l'Orateur, en disant : L'ORATEUR C'EST L'HOMME DE BIEN QUI SÇAIT BIEN DIRE AUTANT COMME BIEN FAIRE ; aussi souvent dedans les mauvais, faut noter les paroles, sentences & propheties, combien qu'ilz soient mauvais. De là vient qu'il faut croyre à la prophetie de Balaan, de Saul, de Cayphe & d'infinies sentences d'hommes meschantz, comme de Muhamed, là où il ha dict vray, à cause de son ancestre Ismaël extraict de vray & faulx sang par infidele desir engendré. Et non seulement les Anges,

par lesquels en nous est imprimée & experimentée toute verité , sont autant dedans les mauvais comme dedans les bons leur operation , mais d'avantage se conjoignent ou entrent ou suggerent jusques aux bestes brutes , pour en icelles exprimer la verité , tant de faict comme de parolle. De là vient cette tresbelle & vraye sentence qui dit , que les graces données Gratis sont autant aux meschantz , comme aux bons , communes ; mais celles qui rendent l'acceptant au dateur aggreable sont seulement des bons. C'est parce que dedans l'Escripture la prophetie de l'Asne de Balaan est creue comme du plus grand prophete du monde , pour monstrer & faire croire que les Anges s'oposent de faict & localement aux meschantes entreprises avec le cousteau flamboyant de la conscience , duquel les hommes ne tiennent compte , là où les bestes sont contrainctes le dire. Ainsi le Divin & maternel Esprit , en premier , second , tiers , & generalement en toutz degrez , faict aux hommes meschantz , lesquelz il desire estre bons , dire & exprimer la verité , & desire qu'elle soit creue , ne plus ne moins d'iceulx ou bons ou mauvais qu'ilz soyent , que de la bouche des gentz de bien. Car combien qu'ils ayent mauvaise intention , toutesfois Dieu faict que les auditeurs reçoivent le tout en bien, interpretant en bon sens ce qu'ilz

disent par mauvaise volunté. Car de la liaison, entente ou approbation de sens que les auditeurs font d'une parolle ou d'une chose, despend l'Estre d'icelle chose, comme un Roy ou prophete de Dieu esleu n'est sans peuple, tellement que Dieu mesme, qui est souveraine & l'éternelle essence, ne se dict point estre un & son nom un, jusques à tant que dedans la persuasion de tout le monde soit un comme il est en luy-mesmes. Par cela Dieu homme disoit de sainct Jehan aux Juifz: Et si vous le recevez & vous consentez qu'il soit ainsi, il est Elie. A cause que la Vertu ou Mente & Esprit d'Elie estoit en lui toute preste d'estre recongneue, approuvée & reçeue, s'ilz eussent voulu la recevoir pour telle, sans qu'elle passast sur un autre. Ainsi à cause que, du consentement de l'eglise & de la republique, se faict la premiere liaison & recepte de la patente verité qui n'est pas sans l'humain entendement, pour estre en après lyée & confermée au ciel comme entiere, parce que la forme est extraicte de la puissance de la matiere, Dieu faict que ladicte verité soit proferée & monstrée non seulement par les bons & sainctz, mais par les meschantz & par les bestes, tellement que non seulement l'Anesse de Baalan ha manifesté une tresgrande verité, mais en lieux innumerables les Anges ont parlé dedans les bœufs & autres

animaulx, pour ſe faire plus croire par telle rarité, que ſi par les hommes euſſent parlé. Ce parler qui eſt ainſi faict par les meſchantz, & qui ſoyent pires que beſtes, n'eſt pour autre choſe que pour nous monſtrer que les Anges, Genies, Eſpritz, ou Mentes & Vertus Divines ſont celles qui en l'homme, ou en quelque choſe qui ſoit vive, expriment la Verité, pour finalement eſtre des hommes à leur utilité congneue, receue & approuvée. Donc ſi telle Verité n'eſt par les hommes approuvée, leſdictz Anges paſſent de l'un à l'autre, & laiſſent les bons, les ayantz juſques à la fin conduictz ſans effect, à cauſe que les hommes ne ſe veulent diſpoſer à recepvoir la verité, ou à cauſe que leſdictz bons ſont tuez & empeſchez, comme Abel, ſainct Jehan-Baptiſte, & les martyrs, & tant vont de l'un à l'autre, que finalement treuvent s'il eſt poſſible bonté & ſçavoir & longue durée enſemble ſi grandement fondée, que tout le monde ſoit contrainct de croire & entendre ce que leſdictz Anges veulent eſtre perſuadé par ceulx auſquelz ilz habitent. Cela eſt donc pour certain que quand le ſuppoſt ſur qui deſcend l'Eſprit ou Ange ne ſe garde principallement d'Amour propre ou d'orgueil, & d'Infidelité ou deffiance de ſon Dieu, ledict Ange s'en va & paſſe de l'un en l'autre tant qu'il trouve le vray repos. Nous voyons cecy

en Saul duquel le bon Esprit, qui le rendoit prophete luy & toute la famille, à cause qu'il estoit faict prince temporel, comme il avoit faict Samuel à cause qu'il estoit divinement esleu Pape, passa en David, & en son lieu entra de par Dieu le mauvais Esprit qui le tourmentoit, à cause que par amour propre & par infidelité avoit chassé le bon. C'est pourquoy David prioit à Dieu. Ne me rejecte pas de ta face, & ne m'oste pas ton Esprit sainct. J'ay voulu tout cecy aux particuliers & generaux Corps monstrer en ceste finale conclusion de la Doctrine de ma Mere, qui est la somme generale de tout l'Esprit ou Intellect Potentiel, Possible ou Passible du monde, comme mon Pere est la somme Generale de l'Agent & dudict Possible tout ensemble; ce que j'ay voulu icy faire, affin que ladicte Province de la Gaule, qui est ma Patrie, au bien de laquelle, ainsi comme à l'honneur de Dieu mon Pere, j'escry, je treuve toute asseurée que, tout ainsi comme la Judée il y ha 1553. ans estoit la plus heureuse & privilegiée Province & peuple du monde, & de tel heur fut constituée la plus malheureuse du monde, non à cause du peuple, mais par les meschancetez Herodianes, Farisaïques & Scribaines, aussi sera ladicte Gaule, par n'avoir voulu le temps de sa visitation congnoistre. Car la figure de ce temps-là fut faicte pour le Figuré,

ré, qui au plus privilegié peuple de la Chreſtienté debvoit eſtre, ainſi comme entre toutz les peuples du monde le Judaique eſtoit de Dieu le plus aymé. Et ne fault que les haultz tiltres, graces, privileges, & aultres choſes que j'ay treſveritablement de la Gaule expoſez, & en treſclaire congnoiſſance remis, leur promettent impunité, depuis qu'en chef treſcapable & ordonné, ils ont renoncé au Droict demonſtré qui de la grace de Dieu leur appartenoit, à cauſe de leur peuple, & non pas d'eux qui ſont toutz *Beli hol*. Car ainſi comme j'ay deſſus monſtré, le Royaulme eſt donné à ceulx qui en feront les fruictz & œuvres; & qui du droict & vouloir divin, le vouldront ſelon Dieu munir. Et ne ſe fault fier de quelconque vocation divine, ou angelique aſſiſtence qui ſoit au monde, ſi on n'en faict les œuvres. Et d'avantage eſt pour tout certain que l'autheur de la reſtitution de toutes choſes ſera par eulx mis à mort, & au quart jour reſuſcité fera d'iceulx le divin jugement, eſtant avec luy occis Enoch dedans l'intelligence de ſainct Jehan l'Evangeliſte, lequel j'ay très-grande doubte, & ne feuſt que mon Dieu meſme laiſſe toutes choſes contingente de volunté en la diſpoſition du liberal arbitre, j'en auroys certitude,

que ladicte substance ou intelligence de sainct Jehan, qui est icy envoyée pour en moy Elie accompagner, & avec moy annoncer l'extreme verité audict peuple, & souffrir la mort, ne se parte du subject là où elle est, & qu'en son lieu succede le très-maling esprit de divine vengeance, qui est l'Antechrist. Car je voy desjà la disposition de l'irritation & courroux dudict divin esprit de sainct Jehan, qui ne peult humilier celuy-là où il est, tant qu'il vueille d'autruy apprendre ou user des ordinaires moyens des créatures; qui est un des plus mauvais signes du monde. Mais contre l'humain arbitre, Dieu mesme ne peult résister justement. Car l'homme contrainct ne feroit ne bien ne mal. Le cours de la doctrine proposé par ledict saint Jehan dedans ledict instrument, encores qu'il soit réprouvé, ne laissera à avoir son cours, & les veritez qu'il ha dictes, tant de son estat, comme du temps du jugement, auront lieu. Car ce qu'il en ha dict jusques icy est vray; mais se partant ledict esprit pour venir en un autre subject, qui aussi sera idiot & sans lettres comme le premier, mais du tout vrayement humble, & sur tout cupide d'autruy sçavoir, plus que du sien, lequel il fault qu'avec moy face sa consummation Enochiane, comme je la

feray Eliane ; alors les plus grandes & horribles blaſphemes, ſeront par l'habandonnné ſubject proferées, qui oncques furent. Et veulx qu'à toutes adventures de la divine diſpoſition, qui quant à l'arbitre humain eſt au ſeul Dieu congneue, tellement qu'il n'y ha ſainct ne Ange qui la ſache, chaſcun ſe donne garde dudict qui avoit eſprit de Prophete, en l'arbitre duquel il eſt d'eſtre le plus ſainct du monde, ou le plus mauldict du monde. Mais c'eſt le plus grand ſigne de Satan qui ſoit au monde de vouloir tenter Dieu, & attendre que Dieu face par miracle, ce qu'on peult par voye ordinaire humainement havoir ou acquerir ; ce qui ſe voit par les tentations de noſtre Seigneur après ſon jeuſne. S il ne s'humilie, il eſt réprouvé, & incontinent ſon eſprit en un autre paſſera, comme je ſçay. C'eſt le ſommaire de la doctrine de ma mere, Fontaine de toutz Eſpritz, pour vaincre toutz les cœurs du monde, à moy revelée. Et parce que je ſçay très-certainement que ceſte doctrine feminine, qui eſt de ma mere & non de moy, à tout jamais, par la vertu & mente de ſon eſpoux, regnera & dominera toutes les opinions & cœurs de tout le monde ; je l'ay en bien petit abbregé voulu exprimer icy en cette victoire très-admi-

rable des femmes. Car toutes les femmes du monde sont extraictes de l'esprit ou intellect passible, qui respond au monde materiel & inferieur, ainsi comme les masles sont de la mente ou de l'intellect agent. Or est-il certain que tout le monde inferieur & élementaire est comme la femme soubz ou au regard du masle, qui en ceste comparaison est le Ciel. C'est pourquoy Dieu homme Jesus mon pere dict: Que tout ce qui sera icy bas lyé, & comme par consentement inferieur ordonnément engendré, sera aussi lyé au Ciel. C'est la vertu de l'esprit, qui venant du pere debvoit çà bas suggerer tout ce que le siecle & compagnie des Apostres ne povoit porter. En somme le monde élementaire est la femme, & le celeste est l'homme. Ou pour parler clairement, le sommaire ou abbregé du monde inferieur, est en la femme qui est le petit monde; semblablement le sommaire de l'univers & grand monde est au masle. Mais de la puissance de la matiere fault que la forme soit extraicte. C'est la victoire des femmes ou partie inferieure. Car Dieu se veult en ce monstrer infiniement infiny, que comme des choses corporelles la forme est extraicte de la puissance ou premier mouvement & suscitation de la matiere,

auſſi les ſouveraines formes, qui ſont les humaines, ſoyent par la partie materielle inferieure & en ſoy morte reſuſcitées. Ainſi ſera la lumiere de la Lune, comme celle du Soleil, à celle fin que le Soleil, par ſa vertu en icelle caché, ſoit ſeptante fois ſept fois auſſi clair comme il eſtoit. Ainſi Jeſus, par ſa propre mort crucifié & clarifié une fois, le ſera ceſte ſeconde, de toute ſa clarté, comme il avoit avant que le monde feuſt faict; pource qu'à tout le monde monſtrer & manifeſter, ſuis envoyé au monde en ſon nom & lieu, comme Jehan mon frere, Roy du monde inferieur, eſt au nom & lieu de ma mere.

Les articles de l'éternelle raiſon, pour leſquelz ſoubſtenir, & faire entendre & pratiquer, comme tous hommes debvroyent eſtre mortz, auſſi fault que d'hores en avant un chaſcun mette les biens, la vie & l'honneur.

I. QUe pour affermer & ſoubſtenir, & en diligence executer ou faire executer toute verité, tant la theorique ou intelligible, comme auſſi la praticable, qui eſt à l'honneur de Dieu & au ſa-

lut de son prochain necessaire, chascun est obligé à mettre ce qu'il ha receu de Dieu, c'est-à-dire, les BIENS, la VIE & L'HONNEUR, en rendant à Dieu ce qui est à Dieu, & à son prochain tout ce que veult la charité parfaicte, & d'amour propre nuë.

II. Que tout homme ou femme, qui pour ceste cause meurt avec parfaicte charité, sans amour propre, soit en vie éternelle au nombre des Martyrs & Sainctz de Paradis colloqué.

III. Que quiconque refuse, pour ainsi que dessus, soubstenir telle necessaire verité de mettre, ou qui pour le moins ne veult confesser qu'on doibt mettre les susdictz BIENS, VIE & HONNEUR, est de Dieu réprouvé, & comme irraisonnable beste, vivant contre la raison, merite la violente mort.

IV. Qu'il est très-juste, & par consequent necessaire, que quiconque ou ne veult entendre & approuver, ou ne veult recepvoir & mettre en exécution ladicte raison necessaire, y soit de faict contrainct. (Car qui ne veult obéir à raison, il fault qu'il y soit, pour n'abuser de souverain bien, contrainct.)

V. Que par divine authorité, qui respond à la partie ou vertu superieure

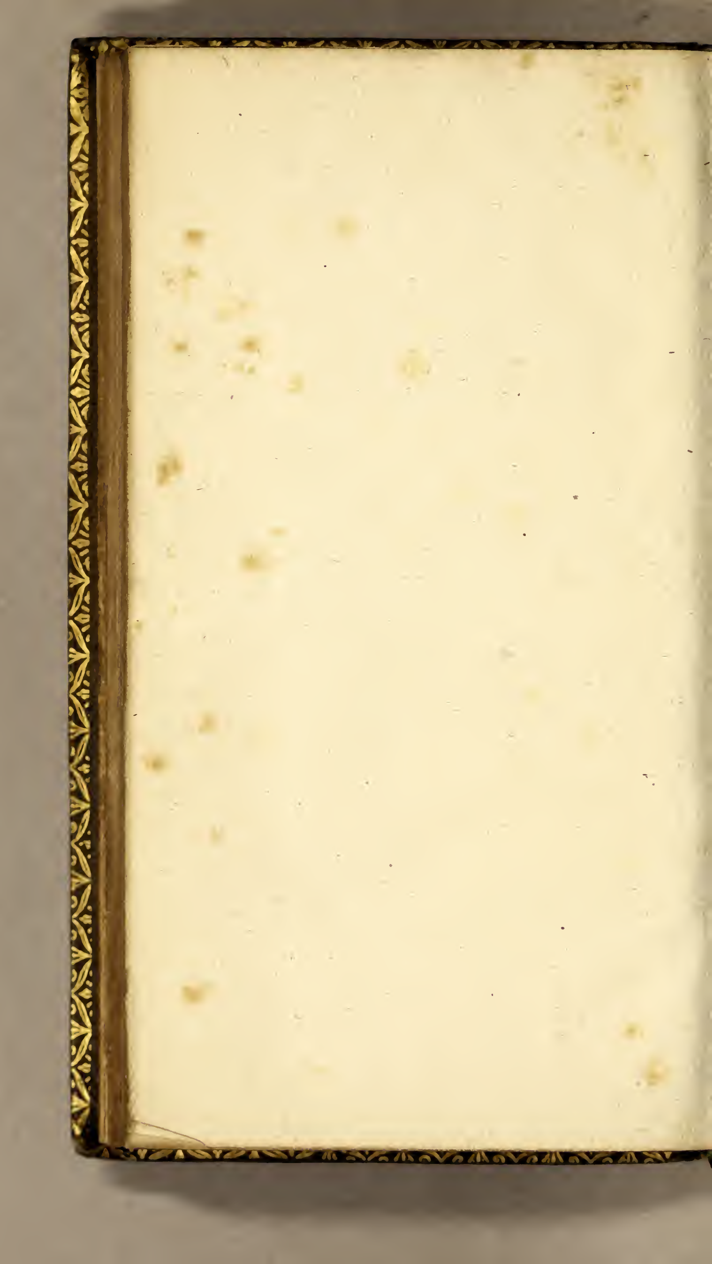
& masculine, & par raison qui à la feminine, mais beaucoup plus par raison, est de necessité en PAUVRETE', MESPRIS & DOULEUR mourir, pour faire non-seulement tenir la vraye & apostolique doctrine, mais aussi pour contraindre avec raison le Ministre de ladicte doctrine catholique, qui doibt, par qui il appartient, pour grand qu'il soit, estre contrainct de vivre soubz icelle doctrine divine & raisonnable, en toutes choses de faict à icelle assubjecti. Ainsi feist JESUS-CHRIST & les siens contre les Pharisiens & Idolâtres.

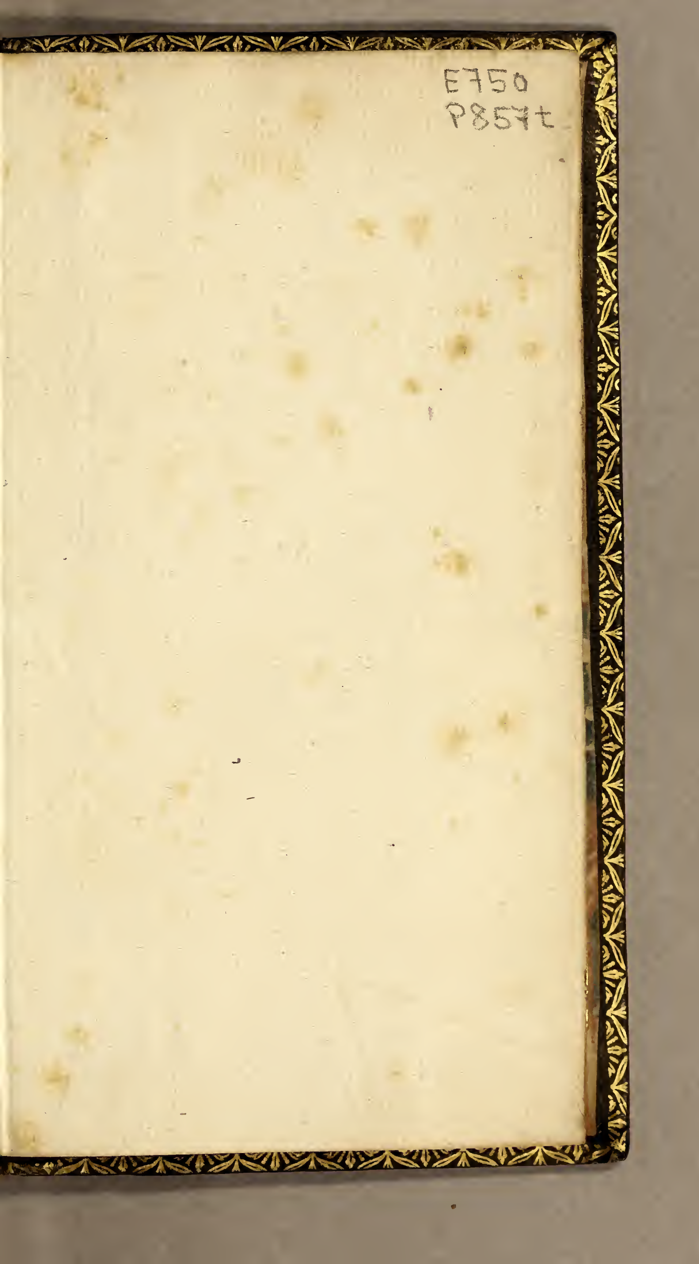
VI. Que comme il est de nécessité mourir pour soustenir & mettre ou faire mettre en execution l'article precedent, aussi le faut-il tant pour abolir toutes les faulses loix & puissances humaines & pour garder les vrayes, comme pour destruire ou deposer & punir toutz Tyranz, Princes ou Roys, qui ont la seule volunté pour raison, & principalement qui ne veulent ou qui ne sçauroient, combien qu'ilz le voulsissent, monstrer que par raison divine ils dominent ou commandent en souveraineté ; & fault cecy faire pour leur en substituer de bons, & qui ayent premierement appris à obeir à Dieu, en commandant à eulx-mesmes par la victoire de soy-mesme, que de com-

mander aux hommes. Car c'eſt contre tout droiɛt du monde, qu'un homme ou nay ou nourry ſans crainte ou obedience de Dieu, gouverne la coronne, qui eſt le Fief & Vicariat de Dieu. Ainſi ferai-je en JESUS-CHRIST, moy & les miens, qui ſont ſiens & non miens, contre les faulx Princes Tyranz.

FIN.












NOBILIS IRA
AVITO VIRET HONORE